

**PROGRAMME POUR LES MOYENS D'EXISTENCE  
DURABLE DANS LA PECHE  
PMEDP/DFID-FAO**

**CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE AUX MOYENS  
D'EXISTENCE DURABLES DES COMMUNAUTES  
VIVANT DE LA PECHE ARTISANALE  
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**ETUDE DE CAS DU CAMEROUN**

Mars 2002

## LISTE DES ABREVIATIONS

IRAD:	Institut de Recherche pour le Développement
MINEPIA:	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
ONG:	Organisation Non-Gouvernementale
SAILD:	Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement
SOWEDA:	South-West Development Authority
CDC:	Cameroon Development Corporation
HEVECAM:	Hévéa du Cameroun
WESTFISHCO:	West-coast Fish mongers Common Initiative Group
ADEPAM:	Association pour le Développement de la pêche et de l'Agriculture de Mbeka'a
ADAMAM:	Association pour le Développement des Activités de Mareyage de Mboa-Manga
ONPC:	Office National des Ports du Cameroun
MIDEPECAM:	Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime
CDPM:	Caisse de Développement de la Pêche Maritime
PNVRA:	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole
PNRVA:	Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricole
FODEP:	Fondation pour le Développement de l'Élevage et des Pêches
IPD:	Institut Panafricaine pour le Développement
GETISAH:	Groupe d'Etudes Inter-disciplinaires des Sciences Aquatiques et Halieutiques
LIFISHDECO:	Limbe Fisheries Development Cooperative
LIWOFISHCO:	Limbe Women Fishmongers common initiative Group
DICAL:	Société de Distribution et de Catering Alimentaire
SNRA:	Système National de Recherche Agricole
LANAVET :	Laboratoire National Vétérinaire
ICLARM :	Centre International de Gestion de Ressources Aquatiques Vivantes
CORAF :	Conférence des Responsables de Recherche Agronomique Africaine
ICRAF :	Centre International de Recherche en Agro-foresterie
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
GTZ :	German Technical Cooperation
DFID :	Department for International Cooperation
PMEDP :	Programme pour des Moyens d'Existence Durables en Pêche
ART :	Atelier de Revue de Technologie
LFDP:	Livestock and Fisheries Development Programme
DIPA:	Programme de Développement des Pêches en Afrique de l'Ouest
MED:	Moyens d'Existence Durables
BAD :	Banque Africaine de Développement
PIP :	Politiques, Institutions et Processus

## TABLE DE MATIERES

<b>PROGRAMME POUR LES MOYENS D'EXISTENCE DURABLE DANS LA PECHE</b>	<b>I</b>
<b>RESUME</b>	<b>V</b>
<b>0. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>I. DESCRIPTION DES DIFFERENTS GROUPES ET INSTITUTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PECHE ARTISANALE ET LE CONTEXTE DE VULNERABILITE DANS LEQUEL ILS EVOLUENT</b>	<b>2</b>
1. Description des groupes clés de moyens d'existence en pêche artisanale	2
1.1. Pêcheurs	2
1.2. Mareyeurs	4
1.3. Les transformateurs et vendeurs des produits fumés	5
1.4. Vendeurs de glace	6
1.5. Vendeurs de matériel de pêche	6
1.6. Fabricants de pirogues et mécaniciens « hors-bord »	7
1.7. Relations entre différents groupes	7
2. Revue des institutions et organisations clés du secteur pêche artisanale	8
2.1. Institutions publiques	8
2.2. Collectivités territoriales décentralisées (Mairies urbaines et rurales)	9
2.3. Organismes Non Gouvernementaux	9
2.4. Secteur privé	9
2.5. Les organisations socioprofessionnelles du secteur	9
3. Aspects généraux du genre dans le secteur	9
4. Facteurs significatifs liés aux politiques, institutions et/ou processus	10
4.1. Facteurs liés aux PIPs au niveau des communautés	10
4.2. Effets pervers de la libéralisation	10
4.2. Les conséquences de la dévaluation du FCFA	10
4.3. La surexploitation des ressources	11
4.3. Considérations environnementales	11
4.4. Conclusion partielle	11
<b>II. ANALYSE DES FACTEURS CLES INFLUENÇANT LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE AUX MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE</b>	<b>12</b>
1. Analyse des contraintes influant les performances des fournisseurs	12
1.1. Financement des activités de recherche	12
1.2. Formation des chercheurs	12
1.3. Relations de partenariat	12
1.4. Infrastructures	12
2. Identification des contraintes liées à l'accès aux résultats de la recherche et utilisation des technologies	13
2.1. Politiques inadéquates de vulgarisation	13
3. Facteurs qui influent sur la formation et le soutien en matière de renforcement des capacités des acteurs de développement	14
3.1. Chercheurs	14
3.2. Utilisateurs	14
4. Description de l'institution	14
4.1. L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement	14
4.2. Thèmes abordés par l'IRAD	14
4.3. Capacités en matière de recherche développement	15

4.4. Lien avec la formulation des politiques .....	16
4.5. Place et contribution de la recherche en sciences sociales.....	16
4.6. Approche stratégique.....	16
4.7. Contraintes .....	17
4.8. Quelques résultats clés .....	17
4.9. Expériences de certaines institutions.....	17
5. Conclusions préliminaires sur les fournisseurs de services .....	18
<b>III. DESCRIPTION DES TYPES DE PARTENARIAT RECHERCHE HALIEUTIQUE ET COMMUNAUTÉS DE PÊCHE ARTISANALE ET LES PERSPECTIVES DE LEUR AMÉLIORATION .....</b>	<b>19</b>
1. Projet d'appui au Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricole (PNVRA).....	19
1.1. Acteurs impliqués dans le PNVRA .....	19
1.2. Origines du PNVRA.....	19
1.3. Objectifs du PNVRA.....	19
1.4. Autres partenaires du PNVRA .....	19
1.5. Activités clés du PNVRA.....	20
1.6. Processus dans le PNVRA .....	20
1.7. Responsabilités et rôles des groupes dans le processus .....	20
1.8. Résultats clés et impacts.....	20
1.9. Forces et faiblesses du PNVRA .....	21
1.10. Durabilité et reproductibilité des résultats du PNVRA.....	21
1.11. Enseignements clés de la collaboration PNVRA .....	21
1.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat PNVRA .....	21
2. Mission de Développement de la Province du Sud-Ouest (SOWEDA) .....	22
2.1. Acteurs impliqués dans IRAD-SOWEDA .....	22
2.2. Origines de IRAD- SOWEDA .....	22
2.3. Objectifs de IRAD-SOWEDA .....	22
2.4. Autres partenaires de IRAD-SOWEDA.....	22
2.5. Activités clés de IRAD-SOWEDA .....	22
2.6. Processus de IRAD-SOWEDA .....	23
2.7. Responsabilités et rôle des groupes dans le processus.....	23
2.8. Résultats clés et impacts.....	23
2.9. Forces et faiblesses de IRAD-SOWEDA.....	23
2.10. Durabilité et reproductibilité des résultats .....	23
2.11. Enseignements clés de la collaboration.....	23
2.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat.....	24
3. Service d'Appui aux Initiatives locales de développement (SAILD).....	24
3.1. Acteurs impliqués dans le partenariat informel IRAD-SAILD.....	24
3.2. Origines du partenariat informel IRAD-SAILD .....	24
3.3. Objectifs du partenariat IRAD-SAILD .....	24
3.4. Autres partenaires de IRAD-SAILD .....	24
3.5. Activités clés du partenariat IRAD-SAILD .....	25
3.6. Processus dans le partenariat IRAD-SAILD .....	25
3.7. Responsabilités et rôle des groupes dans le processus.....	25
3.8. Résultats clés et impacts du partenariat IRAD-SAILD.....	25
3.9. Forces et faiblesses du partenariat IRAD-SAILD.....	25
3.10. Durabilité et reproductibilité des résultats du partenariat IRAD-SAILD .....	25
3.11. Enseignements clés de la collaboration IRAD-SAILD.....	25
3.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat IRAD-SAILD.....	25

4. Cas de partenariat IRAD-Communautés.....	26
4.1. Acteurs impliqués dans le partenariat IRAD-Communautés .....	26
4.2. Origines du partenariat IRAD-Communautés.....	26
4.3. Objectifs du partenariat IRAD-Communautés.....	26
4.4. Autres partenaires.....	26
4.5. Activités clés du partenariat IRAD-Communautés.....	26
4.6. Processus dans le partenariat IRAD-Communautés.....	26
4.7. Responsabilités et rôle des groupes dans le processus.....	26
4.8. Résultats clés et impacts.....	27
4.9. Forces et faiblesses du partenariat direct (IRAD-Communautés).....	27
4.10. Durabilité et reproductibilité des résultats .....	27
4.11. Enseignements clés de la collaboration.....	27
4.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat.....	27
5. Perspectives pour un meilleur partenariat .....	28
<b>IV. INFLUENCES DES PIP SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE, DE MEME QUE LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE HALIEUTIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE AUX POLITIQUES ET PROCESSUS .....</b>	<b>29</b>
1. Effets des Politiques, Institutions et Processus (PIPs) en matière de recherche sur les moyens d'existence durables des communautés .....	29
1.1. Evolution des politiques gouvernementales en matière de recherche de 1990-2002	29
1.2. Effets des politiques gouvernementales en matière de recherche sur les communautés de pêche artisanale et sur la réduction de la pauvreté.....	30
1.3. Institutions impliquées dans la recherche et leur influences sur les MED.....	30
1.4. Processus et leur influence sur les MED.....	30
1.5. Impact de la culture, règles sociales et pratiques traditionnelles .....	30
2. Contribution de la recherche halieutique et socio-économique sur les politiques et processus .....	31
2.1. Liens entre la recherche, les politiques publiques et les communautés .....	31
2.2. Existence des mécanismes par lesquels les communautés peuvent influencer les politiques publiques.....	31
2.3. Contribution de la recherche à la prise de décisions au niveau politique .....	31
2.4. Limites de la contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIPs.....	31
2.5. Perspectives pour une meilleur contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIPs et les MED des communautés de pêche .....	32
2.6. Activités à mener pour renforcer les liens de partenariat.....	32
2.7. Conclusion générale .....	33
<b>V. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.....</b>	<b>34</b>
<b>VI. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>35</b>
<b>VII. EQUIPE.....</b>	<b>36</b>
ANNEXE 1 : Organisations socioprofessionnelles du secteur pêche.....	38
Annexe 2 : Groupes clés utilisateurs des ressources halieutiques et leurs caractéristiques .	41
Annexe 3 Grille d'analyse de l'IRAD.....	44
Annexe 4 : Grille d'analyse de l' Université de Yaoundé 1.....	45
Annexe 5 : Grille d'analyse de l' Université de Buea.....	46
Annexe 6 : Grille d'analyse de l' Université de Dschang .....	47
Annexe 7 : Liste des participants au séminaire de restitution .....	49

## RESUME

Le Programme pour des Moyens d'Existence Durables en Pêche **PMEDP** en Afrique de l'Ouest, a décidé dans le cadre de sa stratégie d'amélioration des Moyens d'Existence des Communautés vivant de la pêche artisanale, de financer des études sur la « Contribution de la Recherche aux Moyens d'Existence Durables des communautés de la Pêche artisanale ». Six pays d'Afrique de l'Ouest sont concernés à savoir : Cameroun, Guinée, Mauritanie, Mali, Nigeria et Sénégal. L'étude a été réalisée au Cameroun par une équipe pluridisciplinaire de consultants nationaux d'Octobre 2001 à Mars 2002 conformément aux termes de référence. Cette étude a couvert les zones maritime et continentale. Des résultats de l'étude il en ressort l'existence au Cameroun d'une grande diversité de groupes clés de moyens d'existence en pêche artisanale. Cette diversité pouvant s'expliquer par l'existence d'un certain nombre d'atouts naturels, humains et structurels pour le développement durable du secteur. Comme atout naturel, le Cameroun dispose d'une côte longue de 360 km avec un plateau continental d'une superficie de 14500 km<sup>2</sup>, des plans d'eau intérieurs d'une superficie exploitable de 40 000 km<sup>2</sup> et une biodiversité grande et diversifiée. Sur le plan structurel et humain, pays dispose d'une Station de recherche halieutique et un personnel qualifié dans les domaines de l'océanographie, biologie des pêches, transformation des produits et pollution marine. Cependant les communautés vivant de la pêche artisanale restent très vulnérables à la pauvreté à cause de :

1. La ressource : *gestion anarchique de la ressource (surexploitation) ;*
2. Les moyens de capture : *engins non sélectifs, utilisation des substances chimiques pour pêcher ;*
3. L'organisation sociale : *communautés pas organisées ;*
4. Les techniques de transformation : *mauvaises techniques de transformation du poisson ;*
5. Les faiblesses des Politiques, Institutions et Processus : *institutions administratives et traditionnelles ;*

En outre, la contribution de la recherche halieutique à l'amélioration des ME des communautés vivant de la pêche artisanale reste encore très modeste à cause d'un certain nombre de carences constatés à savoir :

1. absence d'une plate-forme institutionnelle entre la recherche, les politiques et les communautés ;
2. absence d'une plate-forme institutionnelle permettant à la recherche de contribuer de façon directe à la prise de décision au niveau politique et en terme de processus ;
3. absence d'un partenariat direct entre la recherche et communautés ;
4. absence d'un partenariat recherche secteur privé (ONG surtout) ;
5. formation inadéquate des chercheurs en approche participative ;
6. service de vulgarisation inadapté à la pêche ;
7. absence d'un partenariat effectif entre les fournisseurs de services ;
8. manque de financement durablement des activités de la recherche ;

Des propositions pour une meilleur contribution de la recherche à l'amélioration des ME des communautés sont faites à savoir :

1. créer une plate-forme institutionnelle entre la recherche, les politiques et les communautés ;
2. rendre efficace les structures dans lesquelles les communautés peuvent s'exprimer (chambre d'agriculture pouvoirs locaux) ;
3. créer une plate-forme institutionnelle permettant à la recherche de contribuer de façon directe à la prise de décision au niveau politique et en terme de processus ;
4. rendre effectif la décentralisation des régions pour la résolution des problèmes spécifiques ;
5. établir un partenariat direct entre recherche et communautés ;
6. renforcer les capacités des chercheurs en approche participative ;
7. renforcer le partenariat entre les fournisseurs de service ;
8. établir des mécanismes de participation des communautés aux instances de décision en matière de recherche ;
9. financer durablement les activités de la recherche ;
10. renforcer les capacités de négociation des communautés ;
11. organiser les communautés cibles ;

Dans le cadre du partenariat qui est encore à ses premiers pas, les activités à mener pour son renforcement se focaliser sur le renforcement du partenariat horizontal entre les fournisseurs de services, et du partenariat vertical entre les fournisseurs de services et les utilisateurs. Pour ce faire, la première étape serait d'organiser un forum national réunissant les politiques, fournisseurs de services (recherche), ONG, organismes de développement et les représentants des communautés. Ce forum permettra d'identifier les goulots d'étranglement pour un partenariat et de proposer des pistes de collaboration avec la précision des responsabilités des uns et des autres. Au niveau des communautés, les activités à mener pour le renforcement du partenariat consisteraient à :

1. capitaliser le savoir endogène des communautés ;
2. réduire au minimum les conflits sociaux à leur niveau ;
3. renforcer les capacités de négociation des communautés ;
4. organiser les communautés vivant de la pêche ;
5. former les communautés dans les domaines de conservation de la ressource ;
6. former les communautés en techniques de transformation des produits ;
7. former les communautés en gestion et protection de l'environnement ;
8. informer les communautés en amont et aval du processus ;
9. renforcer les capacités des femmes dans la gestion des revenus ;

Il faudrait cependant noter que toutes ces mesures seraient plus effectives si et seulement si le statut du chercheur est revalorisé et que les structures de recherche redeviennent viables viables.

## 0. INTRODUCTION

Dans le cadre de sa stratégie d'amélioration des Moyens d'Existence des Communautés vivant de la pêche artisanale, le Programme pour des Moyens d'Existence Durables en Pêche **PMEDP** en Afrique de l'Ouest, programme financé par le gouvernement du Royaume-Uni de Grande Bretagne et réalisé par la FAO, a décidé de financer des études sur la « Contribution de la Recherche aux Moyens d'Existence Durables des communautés de la Pêche artisanale ». Six pays d'Afrique de l'Ouest sont concernés à savoir : Cameroun, Guinée, Mauritanie, Mali, Nigeria et Sénégal. Ces études ont débuté au mois d'Octobre 2001, et devraient aboutir au mois de Mars 2002 par un rapport national dans chaque pays.

Au Cameroun, l'étude a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire de consultants nationaux (liste en annexe). Cette équipe est descendue plusieurs fois sur le terrain, principalement à Limbe (Dockyard), Idenau, Douala (Youpwe), Kribi (Mbeka'a et Ngoe) pour les aspects concernant la pêche artisanale maritime et Mapé (Provinces de l'Ouest et de l'Adamaoua) pour la pêche continentale. Pendant ces descentes sur le terrain, environ 25 groupes composés de différents acteurs du secteur ont été visités. Il s'agit principalement de pêcheurs, transformatrices, mareyeurs, vendeurs de produits frais et fumés, fabricants et vendeurs de glace, fabricants de pirogues et mécaniciens de moteurs hors-bord. Ces groupes vivent essentiellement des activités de la pêche. Cependant, l'agriculture et le petit élevage sont également pratiqués dans ces communautés. L'agriculture et plus spécialement les cultures annuelles sont pratiquées en majeure partie par les femmes mareyeuses et/ou vendeuses de produits frais et fumés. Dans le secteur de l'élevage, chaque ménage des régions visitées, pratique un petit élevage domestique de caprins et/ou de la volaille. Certains pêcheurs (patrons de pêche) ont de petites plantations d'hévéa, palmier à huile et/ou cacao.

D'autres rencontres ont été initiées cette fois-ci avec les responsables administratifs de la recherche et du Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales. Les ONG, Universités et organismes de développement ont également été visités (liste en annexe). Le travail (cf. termes de références) a couvert quatre grands centres d'intérêt à savoir :

1. Décrire les groupes socio-professionnels dans le domaine de la pêche et faire ressortir le contexte de vulnérabilité dans lequel ils évoluent ;
2. Sortir la situation actuelle des performances de la recherche halieutique et les facteurs clés influençant la contribution de celles-ci aux moyens d'existence durables des communautés de pêche artisanale ;
3. Décrire les types de partenariat recherche halieutique et communautés de pêche artisanale et les perspectives de leur amélioration (idées de projets) ;
4. Décrire les influences des PIPs sur les ME et la réduction de la pauvreté des communautés de pêche artisanale, de même que la contribution de la recherche halieutique et socio-économique aux politiques et processus ;

En plus des données secondaires, les outils de diagnostic utilisés ont été l'interview semi-structuré en assemblée villageoise et avec des groupes socio-professionnels, et les discussions ouvertes avec des informateurs clés. A la fin de la rédaction du rapport, un séminaire national de restitution du produit regroupant les groupes socio-professionnels ainsi que les politiques a été organisé à Yaoundé du 04-05 Avril 2002 (cf. liste des participants en annexe). Il ressort de ce produit final, un certain nombre d'observations et de résultats qui sont portés dans ce rapport.

# **I. DESCRIPTION DES DIFFERENTS GROUPES ET INSTITUTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PECHE ARTISANALE ET LE CONTEXTE DE VULNERABILITE DANS LEQUEL ILS EVOLUENT**

## **1 . Description des groupes clés de moyens d’existence en pêche artisanale**

Il existe au Cameroun une grande diversité de groupes clés de moyens d’existence en pêche artisanale ce sont principalement les :

1. pêcheurs ;
2. transformateurs et vendeurs de poisson fumé ;
3. vendeurs de produits frais (mareyeurs) ;
4. fabricants et vendeurs de glace ;
5. vendeurs de matériels de pêche ;
6. fabricants de pirogues et mécaniciens de moteurs hors-bords ;

Ces groupes pratiquent en dehors de la pêche, des activités secondaires dont principalement l’agriculture et/ou le petit élevage.

### **1.1. Pêcheurs**

Dans la catégorie socio-professionnelle de pêcheurs, on retrouve les maîtres pêcheurs (professionnels), patrons de pêche (propriétaires) et aides pêcheurs. Sur la façade maritime, on estime à près de 24 000 le nombre de pêcheurs en activité, composé de 6 847 patrons de pêche et de 17 290 pêcheurs répartis dans environ 206 villages et campements de pêche. Les différents engins de pêche utilisés sont entre autres les filets maillant de fond (2 294 unités de pêche), filets maillant de surface (7 070 unités de pêche), filets maillant dérivant (8 088 unités de pêche), senne tournante (65 unités de pêche), senne de plage (215 unités) et pièges à crevettes localement connu sous l’appellation de Ngoto (22 475 unités). Le parc piroguier correspondant est de 7 335 pirogues dont 4 930 monoxyles et 1 957 en planches, l’ensemble donnant un taux de motorisation d’environ 27%.

Sur le plan de la pêche continentale, on estime que celle-ci procure autour de 40 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects dans les secteurs de la conservation, stockage, distribution et commercialisation du poisson. Les engins utilisés sont des filets maillant, nasses, éperviers, harpons et les palangres. Quant aux pirogues, elles sont de type monoxyles de petites taille (2 à 6 m) et sont opérées par une ou deux personnes. La motorisation y est encore faible.

#### ***1.1.1. Maîtres pêcheurs***

Les maîtres pêcheurs sont dans la quasi majorité les populations de la frange côtière maritime (pêche artisanale maritime) et les populations avoisinant les barrages artificiels, lacs naturels et fleuves (pêche continentale). Les maîtres travaillent dans des équipes appartenant pour la plupart à un membre de leur famille, ils représentent la catégorie des moins nantis. Tous pratiquement aspirent à devenir patron de pêche. Du point de vue structure par sexe, on constate que la pêche artisanale maritime demeure une activité essentiellement masculine. Cette faible représentativité des femmes dans la pêche artisanale maritime est probablement liée à la pénibilité de cette pêche dont la pratique est très contraignante pour une vie d’épouse.

Par contre, les femmes se retrouvent très nombreuses dans la pêche continentale et dans les secteurs de la transformation et commercialisation des produits.

### ***1.1.2. Patrons de pêche***

L'enquête cadre et socio-économique de 1995 réalisée sur la frange maritime (Oumarou *et al.*, 1995), révèle que les patrons pêcheurs se recrutent à la fois chez les hommes et les femmes. En général, le patron pêcheur a un parc piroguier de 1 à 3 pirogues, une moyenne d'âge de 44 ans et un niveau d'instruction appréciable. Ils ont en général des ménages qui ont une taille de 11 personnes. En dehors de la pêche, ils exercent entre autres comme fonctionnaires, commerçants de poisson et/ou agriculteurs. Ils possèdent des biens de valeurs relative (maisons, terrains, vidéos, télévisions) et envoient leur enfants dans de bonnes écoles. Ils totalisent en moyenne seize années d'expériences dans la profession. 76% acquièrent leur matériel de pêche par les fonds propres et 24% par l'intermédiaire de prêts auprès d'un parent ou amis. La formation des associations dans ce groupe est encore très limitée, probablement à cause des écarts appréciables dans leur statut individuel (aisance relative) et/ou techniques de gestion de leur petite entreprise.

Dans ce groupe, on rencontre des femmes propriétaires d'unités de pêche ou qui financent les campagnes de pêches. Les femmes pêcheurs propriétaires se rencontrent beaucoup plus dans la pêche aux crustacés où elles opèrent généralement seules. C'est dans les communautés nigérianes en particulier que l'on rencontre des femmes pêcheurs de poissons avec des engins allant du palangre aux filets maillant de surface et de fonds en passant par les nasses à crevettes.

### ***1.1.3. Aides pêcheurs***

C'est le groupe le plus peuplé des différents agents du secteur de la pêche. Jeunes pour la plupart (36 ans de moyenne d'âge), les aides pêcheurs sont en général fils de pêcheur, relativement scolarisés et professionnels dans la pratique de la pêche (83% des cas). Ils sont moins nantis et travaillent pour des patrons avec lesquels certains signent des contrats périodiques (pêches à la senne tournante). La taille des ménages dans ce groupe est de 8 personnes. Pour la plupart des aides pêcheurs étrangers sous contrat, leurs femmes restent dans leur pays d'origine, les membres d'équipage étant logés et nourris par le patron de pêche.

### ***1.1.4. Atouts des communautés de pêcheurs***

Il existe un certain nombre d'atouts qui influencent les moyens d'existence des communautés de pêche au Cameroun. La côte camerounaise longue de 360 km avec un plateau continental d'une superficie de 14500 km<sup>2</sup>, des plans d'eau intérieurs d'une superficie exploitable de 40 000 km<sup>2</sup>, sont riches en poisson pour une bonne pratique de la pêche artisanale. Cette grande productivité remarquée peut être expliquée en partie par l'existence de vastes superficies de mangrove (plus de 4000 km<sup>2</sup>) sur la frange côtière et une bioclimatologie favorable à une croissance et reproduction continue des espèces de poisson à l'intérieur du continent. Par ailleurs, l'existence à la d'une forêt et d'une faune très diversifiées favorise le développement des activités de fumage de poisson, construction de maison et/ou fumoirs, la chasse du gibier et la recherche des plantes médicinales. Il existe également une vaste étendue de terre fertile, favorisant le développement des agro-industries comme la Cameroon Development Corporation (CDC) et la Société Camerounaise d'Hévéa (HEVECAM) pour ne citer que

celles-la. A côté des plantations agro-industrielles, l'agriculture et le petit élevage sont également pratiqués par ces communautés.

### ***1.1.5. Contexte de vulnérabilité des pêcheurs***

Le groupe de pêcheurs est relativement plus vulnérable que les autres, les facteurs de vulnérabilité dans cette catégorie socio-professionnelle sont entre autres :

- caractère saisonnier de la pêche ;
- surexploitation de la ressource ;
- présence massive de juvéniles dans les captures ;
- baisse des rendements dans la pêche ;
- pollution par les hydrocarbures ;
- Techniques de pêche inappropriées (usage de pesticides comme moyen de capture) ;
- non respect de la réglementation par les chalutiers ;
- hygiène sanitaire inadéquat ;
- insécurité et les problèmes de vol au niveau du débarcadère et même au niveau des habitations,
- importante perte après capture ;
- faible impact de l'administration ;
- tracasseries policières ;
- mauvaise organisation des intervenants ;

## **1.2. Mareyeurs**

Le mot mareyeur désigne une personne physique ou morale qui achète le poisson frais pour le revendre. Environ 6 572 mareyeurs sont impliqués dans la commercialisation du poisson, soit 32% d'hommes et 68% de femmes généralement connues sous l'appellation populaire de *bayam-sellam*. La moyenne d'âge de cette catégorie est de 39 ans tout sexe confondu. Ce groupe est composé de nationaux avec des ménages de 8 personnes en moyenne. Les mareyeurs en général ont un bon niveau d'instruction (il y en a qui viennent de l'enseignement supérieur) et le niveau de vie dans ce groupe est relativement élevé. Certains possèdent des maisons, des terrains, et d'autres biens matériels tels que des véhicules personnels et ont un revenu mensuel de l'ordre de 110 000 Fcfa. C'est l'un des groupes les mieux organisés où l'on trouve de nombreuses associations formelles et informelles, certains atteignent 150 membres. Il s'agit ici d'associations d'entraide et de soutien aux membres par l'octroi des crédits (jusqu'à 200.000 Fcfa). Les taux d'épargne pratiqués dans ces groupes varient de 2000 à 5000 Fcfa par semaine. Les mareyeurs nantis octroient des crédits aux pêcheurs pour acquérir le matériel de pêche, certains finançant carrément toute la campagne de pêche. Les Bayam-sellam s'approvisionnent auprès des pêcheurs avec lesquels ils ont ou non un contrat (formel ou informel). Chez les nigériens en particulier, les femmes s'approvisionnent auprès de leurs époux. Grâce à l'activité de mareyage, le commerce de poisson en général se présente comme un véritable facteur d'intégration entre commerçants et pêcheurs.

### ***1.2.1. Atouts des mareyeurs***

- existence d'un marché pour le poisson frais ;
- confiance réciproque mareyeur-pêcheur (préfinancement de la sortie de pêche par la mareyeuse ;
- bonne organisation sociale (le mari vend le produit à sa femme) ;

### ***1.2.3. Contexte de vulnérabilité des mareyeurs***

Dans ce groupe, les facteurs de vulnérabilité sont entre autres :

- saisonnalité dans l'approvisionnement du poisson ;
- mauvaises techniques de conservation et transport du poisson ;
- enclavement de certaines zones de pêche ;
- coût élevé du transport dans les zones rurales ;

## **1.3. Les transformateurs et vendeurs des produits fumés**

Dans le groupe des transformateurs, on distingue les fumeurs et les sécheurs de poisson. Entièrement contrôlée par les femmes (92%), la transformation artisanale du poisson constitue une importante activité dans le secteur de la pêche artisanale, avec plus de 80% de poisson vendu dans le pays. La moyenne d'âge dans l'activité est de 39 ans, avec une expérience professionnelle de 10 ans. La taille moyenne de ménage est de 9 personnes. Seulement 1/3 de cette population peut lire et écrire. Les camerounais dominent cette activité avec 45% d'effectifs, suivis de nigériens (40%) et de béninois (15%). La profession se transmet de mère en fille ou à travers le mariage à un pêcheur. La plupart des transformateurs sont membres ou appartiennent aux associations des commerçants de poisson frais ou fumés.

La quasi-majorité des femmes transformatrices s'approvisionnent auprès de leur époux pêcheurs. Les espèces les plus transformées sont les petits pélagiques tels que l'Ethmalose et la sardinelle. Ces femmes transforment le poisson dans les cases fumoirs et vendent elles-mêmes leurs produits. Le principal matériel utilisé dans le fumage reste le bois, ce qui pose un problème environnemental assez sérieux (conservation de la forêt). Environ 62% des femmes transformatrices sont nanties (revenus annuels moyens de près de 900 000 Fcfa à Limbe) et assistent ainsi leurs maris dans leurs tâches traditionnelles telles l'envoi des enfants à l'école, l'achat du poste de télévision à la maison ou la ration alimentaire familiale. On en rencontre qui sont patron de pêche, employant des équipages de pêcheurs sous-contrat. Les fonds investis proviennent à 87% des ressources propres provenant des tontines et épargnes personnelles.

### ***1.3.1. Atouts des transformateurs et vendeurs de poisson***

- existence de forêt pour le bois de chauffe ;
- existence d'une station de recherche spécialisée en techniques de transformation ;
- existence d'un modèle de four amélioré ;

### ***1.3.2. Contexte de vulnérabilité des transformateurs et vendeurs de poisson fumé***

Les facteurs de vulnérabilité qui menacent cette activité sont entre autres :

1. détérioration rapide du poisson par la moisissure ;
2. saisonnalité des captures ;
3. tracasseries policières ;
4. non maîtrise des techniques de transformation du poisson (fumage) ;
5. faible formation des transformatrices en gestion des revenus ;
6. manque de structures formelles de financement ;
7. faible formation des femmes en hygiène et salubrité ;
8. mauvaise organisation des intervenants ;

### **1.4. Vendeurs de glace**

Les vendeurs de glace sont surtout dans la partie littorale et sud de la côte camerounaise (Douala et Kribi). On distingue les producteurs (usines à glace), les grossistes et les détaillants. Cette activité se déploie de plus en plus dans le privé ceci à la suite de la chute de la production de la glace par l'Office National des Ports du Cameroun (ONPC), et l'arrivée croissante de chalutiers glacières. Les petits producteurs (10 tonnes/jour) sont organisés en associations de vendeurs de glace telle que Cartel de Glace (CG). L'activité est déclarée rentable pour les vendeurs de glace avec le prix d'un sac de 60 kg de glace en paillette variant entre 2 500 à 3 500 Fcfa en fonction de la saison. La valeur la plus élevée s'observe pendant la saison sèche (Novembre à Avril). Les vendeurs de glace diversifient leurs offres en vendant la glace aux tenanciers de vente de débits de boisson ou aux petits restaurateurs. Les investissements proviennent des fonds propres issus des épargnes, des tontines et des prêts dans leurs différentes associations.

#### ***1.4.1. Contexte de vulnérabilité des vendeurs de glace***

Les facteurs de vulnérabilité sont ici :

- saisonnalité des captures (l'activité est fortement liée à celle des pêcheurs) ;
- coût élevé de l'investissement dans le secteur (achat machine à glace construction hangar et atelier de fabrication) ;
- absence d'une structure de financement de l'activité ;

### **1.5. Vendeurs de matériel de pêche**

Le plus grand pourvoyeur de matériel de pêche dans le pays est la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM). Cet organisme créé au sein du Ministère de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales (MINEPIA) a la charge entre autres de vendre le matériel de pêche exonéré de droits douaniers aux artisans pêcheurs. De 1982 à 1987, la MIDEPECAM a investi plus de 52 883 dollars USA dans la construction de sept centres de distribution du matériel de pêche. Cependant avec le changement de parité du franc CFA intervenu en 1993, la MIDEPECAM rencontre un certain nombre de problèmes pour l'achat du matériel. Il existe d'autres détaillants de matériel de pêche, ceux-ci s'approvisionnent au Nigeria voisin. Cette catégorie de personnes se trouve le plus souvent dans les grandes villes et principalement à Douala.

### ***1.5.1. Contexte de vulnérabilité des vendeurs de matériel de pêche***

1. dépendance au marché extérieur (problèmes d'inflation) ;
2. dévaluation ;
3. libéralisation ;
4. déficit d'information en amont ;

### **1.6. Fabricants de pirogues et mécaniciens « hors-bord »**

Les fabricants de pirogues sont peu nombreux et le groupe est constitué en majorité d'étrangers (nigériens en particulier). Le niveau de scolarisation est très faible dans ce groupe (personnes le plus souvent âgées). Les fabricants de pirogues disposent généralement d'un atelier et du matériel de menuiserie et travaillent en principe sur commande. Ils déclarent gagner à peu près 20% du prix d'une pirogue compris entre 70 000 et 320 000 Fcfa, pour les pirogues monoxyles et les barques moyennes en planches respectivement. Le groupe des mécaniciens « hors-bord » représente la catégorie la plus scolarisée du secteur de la pêche artisanale. Il ne renferme que des hommes, jeunes, avec un taux de célibat très élevé (chômeurs diplômés des collèges techniques). Certains mécaniciens diversifient leur moyens d'existence en pratiquant la pêche, ou en vendant les pièces détachées et le petit matériel de pêche.

#### ***1.6.1. Contexte de vulnérabilité des fabricants de pirogues et mécaniciens***

Dans ce groupe les facteurs de vulnérabilité sont principalement :

1. la rareté et/ou la fréquence des commandes de pirogues,
2. le coût élevé des pièces détachées ;
3. la régression du taux d'activité chez les mécaniciens du fait de l'incapacité grandissante des pêcheurs à renouveler les moteurs.

### **1.7. Relations entre différents groupes**

Il faudrait noter que de par la nature complémentaire de leurs activités, certaines affinités se sont créées entre certains groupes. Ainsi on peut noter des rapports plus étroits entre :

1. pêcheurs, transformateurs, vendeurs de produit frais ;
2. vendeurs de produits frais, fabricants et vendeurs de glace ;
3. pêcheurs et vendeurs de matériel de pêche ;

#### ***1.7.1. Pêcheurs, transformateurs et vendeurs de produits frais***

Dans le groupe d'affinité pêcheurs, transformateurs et vendeurs de produits frais, les rapports sont soit d'époux à épouse ou de confiance réciproque (pré-financement des campagnes de pêche). Dans ce groupe d'affinité, les femmes jouent un rôle primordial car c'est elles qui se retrouvent à plus de 80% dans les secteurs de la transformation et de la vente du poisson frais.

### ***1.7.2. Vendeurs de produits frais, fabricants et vendeurs de glace***

Dans le groupe d'affinité vendeurs de produits frais, fabricants et vendeurs de glace, les rapports sont également de confiance réciproque. Les fabricants de glace pouvant vendre à crédit la glace aux vendeurs de poisson frais.

### ***1.7.3. Pêcheurs et vendeurs de matériel de pêche***

Les rapports entre le groupe d'affinité pêcheurs et vendeurs de matériel de pêche est également celui de la confiance réciproque, le pêcheur pouvant avoir un moratoire pour payer sa dette.

## **2. Revue des institutions et organisations clés du secteur pêche artisanale**

Les institutions publiques, les collectivités décentralisées ainsi que des organisations privées interviennent dans le secteur de la pêche artisanale.

### **2.1. Institutions publiques**

#### ***2.1.1. Ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales (MINEPIA)***

Le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales assure la politique gouvernementale en matière de pêche. La structure d'encadrement à la base est le poste de contrôle de pêche qui se trouve au niveau des campements et des villages de pêche. Outre les missions de contrôle de l'activité de pêche, le poste de contrôle de pêche est aussi impliqué dans les activités de vulgarisation. Certains organismes sous-tutelle du MINEPIA viennent renforcer cet encadrement de pêcheurs (MIDEPECAM, SOWEDA, CDPM) notamment par :

1. la fourniture du matériel de pêche exonéré de taxe 18,7% (MIDEPECAM) ;
2. le renforcement des équipements des structures d'encadrement et le financement de la formation des jeunes pêcheurs (CDPM) ;
3. la formation et l'organisation des groupes communautaires, l'octroi de micro-crédits ;

#### ***2.1.2. La recherche scientifique (IRAD Batoke-Limbe)***

Les recherches à la Station IRAD Batoke-Limbe sont centrées sur la biologie, la dynamique des populations exploitées, les statistiques de pêche, la socio-économie, la transformation du poisson et la pollution côtière. La Station mène également des activités de vulgarisation dans le cadre du Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricole (PNRVA), notamment :

1. participation au diagnostic de préparation de campagne dans les communautés de pêche ;
2. formation en techniques de transformation du poisson ;
3. ateliers de revue de technologie ;
4. essais et tests en milieux paysans.

Il est important de noter ici que la réalisation du diagnostic participatif discontinu de base de l'exploitation agricole qui permet d'identifier les contraintes chez les paysans a révélé des

insuffisances quant à sa pertinence au niveau de l'identification des contraintes des pêcheurs. Par ailleurs, ce diagnostic devrait être enrichi par un diagnostic continu de l'exploitation afin de mieux appréhender les multiples problèmes auxquels les utilisateurs font face.

### **2.1.3. Ministère des transports ( Marine marchande)**

La marine marchande joue le rôle de police de navigation par l'immatriculation des pirogues, la prévention des accidents et le contrôle de la navigation en mer. Cependant son efficacité reste très réduite à cause du manque de moyens financiers et humains pour réaliser sa mission.

## **2.2. Collectivités territoriales décentralisées (Mairies urbaines et rurales)**

Les attributions des collectivités territoriales décentralisées incluent entre autres :

1. l'aménagement des marchés du poisson ;
2. la construction des infrastructures utiles dans les débarcadères ;
3. l'assainissement, la salubrité et la voirie municipale.

## **2.3. Organismes Non Gouvernementaux**

Malgré la vulgarisation de la loi sur les associations et les groupes d'initiative commune, les Organismes Non Gouvernementaux concernés par les activités de la pêche sont encore très peu nombreux. Ceci probablement à cause de la nature du métier qui est très spécifique et de l'individualisme des acteurs. Quelques associations dans le genre ont toutefois été identifiées. Il s'agit principalement de l' Institut Panafricain de Développement (IPD), de la Fondation pour le Développement de l'Elevage et des Pêches (FODEP) et du Groupe d'Etudes Interdisciplinaires des Sciences Aquatiques et Halieutiques (GETISAH).

## **2.4. Secteur privé**

Le secteur privé formel n'existe presque pas dans la pêche artisanale. En effet, on a constaté qu'une petite entreprise de plus de trois unités de pêche, n'est plus rentable, à cause de la saisonnalité de l'activité qui fait que quand les charges fixes dépassent un certain seuil, l'activité s'estompe faute de bénéfices. Par exemple, la société de Distribution et de Catering Alimentaire (DICAL) à peine installée en 2001 avec une dizaine d'unités de pêche, un camion frigorifique pour écouler le produit, n'arrive plus à atteindre le 1/3 de ses prévisions.

## **2.5. Les organisations socioprofessionnelles du secteur**

On distingue plusieurs organisations socio-professionnelles du sous-secteur de la pêche artisanale. Certaines de ces organisations sont formelles, avec un statut et un règlement intérieur. La plupart opèrent encore dans le secteur informel probablement parce qu'elles n'apprécient pas encore très bien la nécessité de formaliser leur association. Un travail de sensibilisation et d'organisation devrait être fait dans ce sens.

## **3. Aspects généraux du genre dans le secteur**

Les femmes représentent 51% de la population totale du pays et se retrouvent à 52% dans les couches les plus pauvres. Dans le secteur de la pêche, la contribution des femmes est bien établie notamment dans les secteurs de mareyage, transformation et de commercialisation des

produits, ainsi que dans la restauration (poisson à la braise). La pêche artisanale maritime est caractérisée par une harmonisation des activités économiques verticales, les hommes pêchant et les femmes s'occupant des activités post-captures. La participation des femmes dans le secteur de la pêche maritime se limite à la pêche aux crustacées (Mabeta). Une autre catégorie de femmes exerce leur activité de pêche dans les criques et les mangroves où les eaux sont relativement calmes.

Sur le plan de la pêche continentale, celle-ci est pratiquée à la fois par les hommes et par les femmes, probablement parce qu'elle est relativement moins contraignante. Les femmes font surtout la pêche au barrage, à la nasse et/ou les pièges. Cependant, certaines croyances traditionnelles limitent l'apport des femmes dans la pêche dans certaines régions du pays. C'est ainsi que dans les tribus Kotoko, Arabes et Mousgoum du nord du pays (Mape, Maga et Lagdo), les femmes sont interdites de toutes manifestations publiques ou réunions. Chez les Mousgoum musulmans (Wabi) connu par leur intégrisme, toute collaboration avec les autres religions modérées (musulmans et chrétiens) est interdite.

#### **4. Facteurs significatifs liés aux politiques, institutions et/ou processus**

##### **4.1. Facteurs liés aux PIPs au niveau des communautés**

Les facteurs liés aux Politiques, Institutions et/ou Processus et qui affectent les ME des communautés se traduisent au niveau des communautés par :

1. le manque d'accès aux prises de décisions ;
2. l'absence de service public ;
3. manque d'accès au crédit ;
4. l'enclavement (manque d'infrastructures routières) ;
5. difficultés d'accès à la ressource (aspect genre) ;
6. formation insuffisante ;
7. absence d'information en amont ;
8. existence de certains tabous sociaux ;
9. tracasseries policières ;

##### **4.2. Effets pervers de la libéralisation**

La politique de la libéralisation est perçue comme un facteur de compétitivité économique pour la relance du secteur privé. Cependant dans le secteur de la pêche, la libéralisation du marché a entraîné l'effondrement de certains organismes de développement (MIDEPECAM) avec la perte des exonérations douanières des engins de pêche..

##### **4.2. Les conséquences de la dévaluation du FCFA**

Au Cameroun nous avons assisté à la dévaluation du FCFA, ce qui a entraîné la chute du pouvoir d'achat de tous les camerounais. Les prix des denrées importés ont été doublé jusqu'aux produits de pêche tels que les filets et moteurs hors-bord. Par exemple, les moteurs hors-bord de 8 et 40 chevaux coûtaient 305 000 et 725 000 Fcfa respectivement avant la dévaluation. Après la dévaluation (1996) ces moteurs les prix ont franchi le cap de 1 000 000 et 2 400 000 Fcfa respectivement.

### **4.3. La surexploitation des ressources**

Depuis un certain temps, les rendements de la pêche artisanale maritime ainsi que la prise par unité d'effort baissent de façon continue (Njock 1987 ; Djama, 1992). Ce constat est tributaire de beaucoup de facteurs entre autres :

1. cadre juridique inadapté ;
2. relations inter institutionnelles inadéquates ;
3. absence d'un cadre élargi d'aménagement (secteurs public, privé, ONG et utilisateurs) ;
4. Manque de prise en compte des préoccupations des plus faibles (pêcheurs artisans) ;
5. Absence d'un plan directeur d'aménagement ;

### **4.3. Considérations environnementales**

D'après le rapport de « Stratégie Nationale de Gestion de l'Environnement », la dégradation de l'environnement a été identifiée comme étant à la fois cause et effet de la pauvreté. On note effectivement dans le secteur de la pêche artisanale, l'absence des mesures visant à protéger l'environnement et à réduire ainsi un certain nombre d'actions néfastes à l'amélioration des ME des communautés vivant de la pêche. Ce sont entre autres :

1. pollution de la zone côtière (hydrocarbures et autres rejets en mer) ;
2. exploitation des zones de mangroves zones de productivité essentielle ;
3. pêche dans les nurseries (zones de croissance des juvéniles) ;
4. création et l'aménagement anarchiques des zones portuaires (érosion) ;
5. pêche avec des engins non sélectifs ;
6. exploitation anarchique des carrières de sables (érosion) ;

### **4.4. Conclusion partielle**

Il existe au Cameroun une grande diversité de groupes clés de moyens d'existence en pêche artisanale. Cette diversité peut s'expliquer par l'existence d'un certain nombre d'atouts surtout naturels, structurel et humains dans le pays. Le contexte de vulnérabilité dans lequel ces groupes socio-professionnels vivent a été identifié et concerne principalement :

1. La ressource : gestion anarchique de la ressource entraînant sa surexploitation ;
2. Les moyens de capture : engins non sélectifs, utilisation des substances chimiques pour pêcher ;
3. L'organisation sociale : communautés pas organisées ;
4. Les techniques de transformation : mauvaises techniques de transformation du poisson ;
5. Les faiblesses institutionnelles : institutions administratives et traditionnelles ;

## **II. ANALYSE DES FACTEURS CLES INFLUENÇANT LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE AUX MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTÉS DE PÊCHE ARTISANALE**

### **1. Analyse des contraintes influant les performances des fournisseurs**

Le Système National de Recherche Agricole (SNRA) camerounais connaît des problèmes plus ou moins graves qui limitent sensiblement son efficacité au service de l'amélioration des moyens d'existence des communautés vivant de la pêche artisanale. Il s'agit principalement des problèmes de financement des activités de recherche, de la formation des chercheurs, des relations de partenariat et du manque des infrastructures essentielles.

#### **1.1. Financement des activités de recherche**

L'effondrement des cours internationaux des matières premières, jusque-là à la base de l'économie camerounaise, à partir de l'exercice budgétaire 1985/86, a plongé le pays dans une sévère récession économique. Dès lors, le financement surtout de la recherche est devenu une véritable problématique. Cette situation généralisée au niveau de la recherche en général (Tableau en annexe) a été plus ressentie au niveau de la recherche halieutique parent pauvre du système national de recherche.

#### **1.2. Formation des chercheurs**

Sur le point de la formation de chercheurs, il n'existe pas une véritable politique de formation pour le développement. Par ailleurs, il n'y pas de mesures qui inciteraient les jeunes pour une formation en approche participative. Ceci se traduit par des inégalités en nombre dans la répartition des chercheurs par discipline (certaines disciplines pouvant manquer). Cette situation est aggravée par le manque d'esprit de partenariat qui pourrait réduire ces disparités. En effet dans les universités et ONG voire secteur privé, on peut trouver de l'expertise pour pouvoir partager des expériences qui sont nécessaires pour la réalisation de certains objectifs communs.

#### **1.3. Relations de partenariat**

La lutte contre la pauvreté implique tous les acteurs sociaux, y compris les pauvres eux-mêmes et ne peut être menée de manière efficace que dans le cadre d'un partenariat bien pensé. Cependant, on constate qu'au Cameroun, le partenariat entre les fournisseurs de service, les ONG, les partenaires de développement, la société civile, le secteur privé est encore embryonnaire. Le partenariat direct formel entre fournisseurs de services et utilisateurs est même inexistant. C'est sans doute une des raisons de l'échec de transfert de technologie car le plus souvent les solutions proposées ne combler pas les attentes des populations. Et pourtant des résultats très encourageant dans le partenariat direct informel existent qui sont en faveur de leur formalisation (cf. chapitre 3).

#### **1.4. Infrastructures**

Pour parvenir à une recherche de qualité, certaines infrastructures de base sont nécessaires de nos jours. Il s'agit principalement des infrastructures de communication comme le téléphone, l'abonnement à l'Internet qui nécessite l'achat d'ordinateurs. Or au Cameroun, dans la majeure partie des cas, ces infrastructures sont inexistantes.

## **2. Identification des contraintes liées à l'accès aux résultats de la recherche et utilisation des technologies**

Parmi les contraintes liées à l'accès aux résultats de la recherche et utilisation des technologies on peut citer des politiques de vulgarisation inadaptées, l'accès difficile aux crédits des utilisateurs et l'insuffisance de l'implication des utilisateurs à la base et au sommet des décisions

### **2.1. Politiques inadaptées de vulgarisation**

Le gouvernement du Cameroun, à travers sa nouvelle politique agricole, s'est donné un cadre conceptuel de relance pour permettre l'amélioration significative des performances des producteurs par le biais de la diversification de la production pastorale et halieutique, de la responsabilisation des producteurs et de la professionnalisation des services de vulgarisation. Pour soutenir cette politique, il a mis en place le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole (PNVRA) dont l'objectif est l'amélioration sur une base pérennissable de la productivité et des revenus des paysans en renforçant le lien recherche-vulgarisan-paysans. A travers ce programme qui sous tend le transfert et devrait en principe faciliter l'arrivée de paquets technologiques mis au point par la recherche au niveau des utilisateurs.

Cependant, l'on constate aujourd'hui que plusieurs facteurs influencent ce transfert de technologies au niveaux des utilisateurs on peut citer entre autres :

1. La non prise en compte des méthodes endogènes dans le processus de vulgarisation ;
2. La programmation des activités de recherche en vue de la vulgarisation repose sur les résultats du diagnostic discontinu de base de 1998 qui a montré ses lacunes ;
3. La non imprégnation des cadres de la vulgarisation aux techniques de pêche ;
4. L'inapplicabilité des paquets technologiques proposés aux conditions socio-économiques des utilisateurs ;
5. L'inapplicabilité des thèmes de vulgarisation aux préoccupations premières des utilisateurs ;
6. la structure même du système de vulgarisation qui met un intermédiaire entre l'utilisateur et le chercheur (chercheur-vulgarisateur-utilisateur au lieu de chercheur-utilisateur) ;

Les actions à entreprendre pour résoudre ces problèmes seraient de :

1. former les utilisateurs ainsi que les cadres de vulgarisation quant ils font partie du partenariat ;
2. utiliser l'approche participative pour l'identification des besoins ;
3. adapter les paquets technologiques aux conditions socio-économiques des utilisateurs, ce qui facilitera leur adoption par les communautés ;
4. assister les utilisateurs par l'octroi de micro-crédits ;

### **3. Facteurs qui influent sur la formation et le soutien en matière de renforcement des capacités des acteurs de développement**

#### **3.1. Chercheurs**

Très souvent, le profil académique du chercheur ne correspond pas exactement aux besoins des utilisateurs, soit parce que l'orientation dans le choix d'une carrière n'a pas été bien planifiée ou tout simplement l'absence de cadres dans ce domaine précis. En définitive donc, le chercheur n'est pas toujours bien armé dans le domaine supposé être celui de ses compétences.

#### **3.2. Utilisateurs**

Les facteurs qui influent sur la formation et le soutien en matière de renforcement des capacités des acteurs de développement sont entre autres l'absence d'organisation des utilisateurs et la carence d'information utiles dans les campagnes. Par ailleurs, la formation des formateurs est inadéquate, ce qui fait que les utilisateurs ne retiennent le plus souvent pas grand chose auprès des structures d'encadrement. Il faudrait enfin noter que parfois, on note une carence de cadres d'encadrement.

### **4. Description de l'institution**

Le système national de recherche agricole (SNRA) est l'ensemble des institutions publiques, parapubliques et privés qui font la recherche dans le domaine de l'agriculture. Actuellement, le SNRA du Cameroun compte essentiellement un institut spécialisé de recherche agricole à savoir l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). Quelques établissements d'enseignement supérieur comme la Faculté des Sciences Agricoles de Dschang, la faculté des sciences et des sciences sociales et humaines de l'Université de Yaoundé 1 ainsi que l'Université de Buea conduisent des activités de recherches agricoles relativement marginales, l'essentiel étant porté sur l'enseignement.

#### **4.1. L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement**

L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) a été créé par décret présidentiel n° 96/050 du 12 mars 1996. L'IRAD est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous la double tutelle des Ministère de la Recherche Scientifique et Technique (technique) et Ministère de l'Economie et des Finances (tutelle financière), son siège est à Yaoundé, la capitale du pays. La gestion de l'IRAD est assurée par deux organes qui sont : (1) le conseil d'administration (CA) et la Direction Générale (DG).

#### **4.2. Thèmes abordés par l'IRAD**

L'IRAD assure la conduite des activités de recherche visant la promotion du développement agricole dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, forestières et de l'environnement, ainsi que des technologies alimentaires et agro-industrielles. Ses missions sont :

1. de mettre en œuvre une programmation scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays, à partir des besoins réels des utilisateurs tant sur le plan national que dans les zones agro-écologiques ;
2. d'assurer la gestion durable des ressources de base et la conservation de l'environnement ;
3. d'augmenter la productivité agricole et halieutique pour améliorer le bien-être des populations cibles ;
4. de développer des technologies agro-alimentaires et agro-industrielles ;
5. de favoriser la valorisation et de mettre à la disposition des utilisateurs de la recherche des données technologiques répondant à leurs besoins ;
6. de rechercher toutes informations ayant un impact sur le développement agricole.

L'IRAD est en outre un centre de référence en matière agricole. A ce titre il assure entre autres :

1. la formation des chercheurs et des personnels nécessaires à l'accomplissement de sa mission , ainsi que la collecte , le traitement et la diffusion de l'information scientifique et technologique dans les domaines de sa compétence ;
2. l'entretien des relations de coopération scientifique et technique avec les instituts spécialisés nationaux et internationaux ;
3. il assiste les autorités de l'Etat sur les questions relatives à la propriété intellectuelle et au transfert de technologies en vue de l'accomplissement de la production agricole, de la consolidation de la sécurité alimentaire nationale et de l'environnement ;
4. il contribue à l'élaboration de la politique nationale de développement en mettant à la disposition des décideurs des outils techniques de décision.

### **4.3. Capacités en matière de recherche développement**

L'IRAD concentre au sein d'un établissement public administratif la plupart des chercheurs oeuvrant dans le secteur agricole : production végétale, production animale, production halieutique, foresterie, environnement, technologie alimentaire, incluant la défense des cultures et la prophylaxie des maladies animales. Pour atteindre ses objectifs, l'IRAD possède un réseau dense de stations et de centres de recherche couvrant l'ensemble des cinq zones agro-écologiques du pays, soit un patrimoine foncier de plus de 15000 ha servant aux divers expérimentations et des infrastructures adaptées.

L'existence d'autres structures menant accessoirement des recherches thématiques spécialisées offre des opportunités de collaboration et de complémentarité avec l'IRAD :

1. la Faculté d'agronomie et de sciences agricoles de l'Université de Dschang ;
2. l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-alimentaires de Ngaoundéré ;
3. l'Université de Yaoundé I ;
4. l'Institut de Recherche Médicale et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM);
5. le Laboratoire National Vétérinaire de Garoua (LANAVET) ;
6. le Centre National d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA);

Par ailleurs, l'existence de représentations d'organismes internationaux de recherche agronomique est également un atout de plus pour l'IRAD. Il s'agit principalement de :

1. Institut International d'Agriculture Tropicale IITA
2. Centre International de Recherche en Agro-foresterie ICRAF ;
3. Centre International de Gestion de Ressources aquatiques vivantes ICLARM ;
4. Centre Africain de Recherche sur le Bananier et le Plantain (CARBAP) ;
5. Conférence des Responsables de Recherche Agronomique Africaine CORAF;
6. Institut de Recherche pour le Développement IRD ;
7. Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement CIRAD.

L'IRAD a en son sein 230 chercheurs répartis dans les domaines des : productions végétales, animales et halieutiques, environnement ainsi que foresterie. La Station spécialisée en recherche halieutique, la seule de l'institut compte 7 chercheurs d'une expérience moyenne de 10 années dans les domaines de la biologie des pêches, socio-économie, transformation, océanographie et pollution marine.

#### **4.4. Lien avec la formulation des politiques**

En principe, l'IRAD devrait contribuer à l'élaboration de la politique nationale de développement en mettant à la disposition des décideurs des outils techniques de décision. Cependant le mécanisme par lequel ceci doit se faire n'est pas encore bien défini. Il n'existe pas à proprement parlé une institutionnalisation d'un tel processus.

#### **4.5. Place et contribution de la recherche en sciences sociales**

L'IRAD compte quelques chercheurs dans la socio-économie rurale. Les autres domaines des sciences sociales telles que l'anthropologie et la sociologie n'ont pas encore fait l'objet d'une grande attention des autorités malgré leur importance certaine dans le développement. Il serait souhaitable de commencer à recruter des chercheurs dans ces domaines essentiels au développement rural.

#### **4.6. Approche stratégique**

Le Cameroun sur le plan de l'approche stratégique de l'IRAD a été subdivisé en cinq zones agro-écologiques afin de prendre en compte les spécificités de développement inhérentes à chaque zone (décentralisation des activités de l'IRAD). Il s'agit de :

1. la zone Soudano-sahélienne ou zone I (Maroua)
2. la zone des hautes Savanes Guinéennes ou zone II (Garoua)
3. la zone des hauts-plateaux de l'Ouest ou zone III (Bambui) ;
4. la zone de forêt humide à pluviométrie Mononodale ou zone IV (Ekona)
5. la zone de forêt humide à pluviométrie Bimodale ou zone V (Yaoundé).

Pour mener à bon terme sa mission, l'IRAD sur le plan organisationnel est doté :

1. de Services Communs ;
2. d'une Administration Centrale ;
3. des Structures Opérationnelles décentralisées (Centre, Stations, Antennes) ;

La programmation scientifique se fait sur la base des contraintes exprimées par les producteurs eux-mêmes, lors du diagnostic discontinu de base de l'exploitation agricole. Cette programmation est assurée au premier niveau par les Comités Régionaux de programmes créés dans chaque zone agro-écologique, au deuxième niveau par au Comité National des

Programmes. Ce dernier arrête les priorités d'actions à traduire en programmes de recherche suivant les disponibilités financières de l'heure. Cette étape est validée à la fin par le comité scientifique national.

#### **4.7. Contraintes**

Les principales contraintes qui limitent l'action de l'IRAD sont de plusieurs ordres entre autres :

1. financement des activités de la recherche ;
2. infrastructures de base inadéquats ;
3. formation insuffisante dans les disciplines essentielles ;
4. motivation très insuffisante des chercheurs (statut inapproprié) ;
5. approche stratégique imparfaite (partenariat national et international) ;

#### **4.8. Quelques résultats clés**

La Station de Recherche Halieutique de Limbe a produit des résultats sous forme de papiers scientifiques et rapports. Il s'agit principalement de :

1. Biologie et écologie des petits pélagiques ;
2. Biologie et écologie des sciaenidae ;
3. Evaluation des ressources demersales exploitées ;
4. Amélioration du fumoir traditionnel (Banda) ;
5. Etude des coûts et revenus en pêche artisanale ;
6. Cogestion à la retenue de la Mapé ;

#### **4.9. Expériences de certaines institutions**

##### **German cooperation (GTZ)**

Le GTZ pour son expérience du système de recherche camerounais souligne que, seules les recherches en station ne peuvent trouver des solutions pour un développement durable. Des études en milieu paysan sont nécessaires pour une implication renforcée de l'utilisateur dans le système. Par ailleurs, il faudrait une politique de support pour que la recherche soit efficace.

##### **Department for International Development (DFID)**

Le DFID pense que pour qu'un transfert de technologie puisse réussir, il faudrait:

1. développer des approches participatives directement entre le chercheur et l'utilisateur ;
2. proposer des solutions économiquement viables ;
3. aider financièrement en cas de besoin l'utilisateur pour l'adoption de la nouvelle technologie ;
4. éduquer les utilisateurs sur les bénéfices des nouvelles technologies ;

## **5. Conclusions préliminaires sur les fournisseurs de services**

L'existence des fournisseurs de service est un atout pour le pays. Dans le contexte actuel, les fournisseurs de services pris individuellement ne peuvent pas fournir l'expertise nationale requise pour lutter contre la pauvreté. Cependant, un partenariat horizontal bien pensé pourrait résoudre de beaucoup le problème de diversification des compétences. Par ailleurs, les problèmes de financement, de motivation ainsi que de formation des chercheurs en approche participative devraient faire l'objet d'une grande préoccupation.

### **III. DESCRIPTION DES TYPES DE PARTENARIAT RECHERCHE HALIEUTIQUE ET COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE ET LES PERSPECTIVES DE LEUR AMELIORATION**

#### **1. Projet d'appui au Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricole (PNVRA)**

La convention générale de collaboration entre les Ministères de la Recherche Scientifique et Technique et de l'Agriculture dans le cadre du Projet d'appui au Service National de Vulgarisation Agricole (PNVA) signée le 30/04/1996, a pour mission d'entretenir une liaison étroite et efficace entre la recherche et la vulgarisation afin d'améliorer le niveau de vie des producteurs agricoles. Cette convention a été élargie en 1998 pour inclure le Ministère de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales (MINEPIA).

##### **1.1. Acteurs impliqués dans le PNVRA**

Les acteurs impliqués dans le PNVRA sont la vulgarisation (Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage), la recherche scientifique et technique (IRAD) et les communautés paysannes.

##### **1.2. Origines du PNVRA**

Le gouvernement de la République du Cameroun a constaté une insuffisance chronique dans l'appropriation des résultats de la recherche en particulier par les petits producteurs (Audit Scientifique de la recherche Agricole au Cameroun, GTZ 1993). Cette insuffisance avait pour origines :

1. Inadéquation de la liaison recherche vulgarisation ;
2. Manque de traduction des résultats de recherche en messages diffusables auprès des paysans ;
3. Insuffisance de moyens nécessaires à la diffusion des résultats de recherche aux paysans ;
4. Absence d'une politique nationale en matière de diffusion, appui et formation des communautés ;

##### **1.3. Objectifs du PNVRA**

L'objectif global du PNVRA est d'améliorer de façon durable la productivité des exploitations agricoles afin :

1. assurer la sécurité alimentaire des populations rurales ;
2. améliorer les revenus des populations rurales ;

##### **1.4. Autres partenaires du PNVRA**

Les autres partenaires du PNVRA sont les ONGs (SAILD, GETISAH, FODEP), les organismes de développement (SOWEDA, SODEPA, MIDENO), les communautés décentralisées (Communautés urbaines, Mairies rurales), les fédérations et organisations paysannes ainsi que les Universités (Yaoundé I, Dschang, Buea).

## 1.5. Activités clés du PNVRA

Les activités du PNVRA incluant chercheurs, vulgarisateurs et paysans sont les suivants :

1. diagnostics discontinus de base ;
2. essais et tests en milieu paysan (EMP-TMP) ;
3. ateliers de revue de technologies (ART) ;
4. journées portes ouvertes (JPO) ;
5. appuis techniques aux agents de vulgarisation du PNVRA ;
6. diagnostics discontinus d'approfondissement ;
7. diagnostic de préparation des campagnes agricoles ;

## 1.6. Processus dans le PNVRA

Pour mieux cibler les problèmes des utilisateurs, le PNVRA a adopté une approche participative à chaque étape d'exécution de ses activités. C'est ainsi que le Diagnostic discontinu de base et la priorisation des spéculations et des problèmes sont réalisés par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs, de vulgarisateurs et de paysans.

## 1.7. Responsabilités et rôles des groupes dans le processus

Tableau des responsabilités dans l'exécution des tâches dans le cadre de l'exécution du PNVRA.

Activités (tâches)	Responsable	Partenaires
Identification des problèmes	Recherche	Vulgarisation, ONGs, Communautés
Mise au point des solutions	Recherche	Vulgarisation et Communautés,
Pré-vulgarisation	Vulgarisation, Recherche	ONGs Communautés,
Diffusion des paquets techno.	Vulgarisation	ONGs

## 1.8. Résultats clés et impacts

Comme résultats clés, un Diagnostic discontinu de base a été réalisé en 1998. Les contraintes du paysan ont été identifiées et priorisées par les paysans eux-mêmes dans les cinq domaines suivants :

1. Cultures annuelles ;
2. Cultures pérennes ;
3. Productions animales et halieutiques ;
4. Forêt et Environnement ;
5. Systèmes de production ;

Ensuite, des agents de vulgarisation ont été formés par la Recherche, et des fiches techniques ont été élaborées. Pour l'année 2000 par exemple, 91 ateliers de revue de technologies ont été effectués, 648 agents de vulgarisation ont été formés, 12 tests et essais en milieu paysan ont été mis en place, et 761 jours de mission d'appui technique ont été effectués. Dans le domaine de la pêche et de la pisciculture, des fiches techniques ont été élaborées sur les thèmes suivants :

1. techniques de fumage du poisson ;
2. techniques appropriées de pêche ;
3. techniques de production des alevins ;
4. techniques de construction des étangs ;

### 1.9. Forces et faiblesses du PNVRA

Les forces du PNVRA sont entre autres :

1. demande des innovations technologiques provient des utilisateurs ;
2. agents de vulgarisation sont de mieux en mieux formés ;
3. existence d'une synergie d'actions entre les partenaires ;
4. mise à disposition des résultats de recherche au niveau des utilisateurs ;
5. le PNVRA utilise une approche par processus ;

Les faiblesses du PNVRA sont :

1. lacunes du Diagnostic discontinu de base de l'exploitation agricole de 1998 ;
2. l'inadaptabilité des paquets technologiques proposés aux conditions socio-économiques des utilisateurs ;
3. aspects sciences sociales non prises en compte dans le PNVRA ;
4. la durée des ART n'est pas adaptée à la pêche ;
5. mise à disponibilité insuffisante des résultats de la recherche ;

### 1.10. Durabilité et reproductibilité des résultats du PNVRA

La durabilité et la reproductibilité des résultats sont garanties par la formation des vulgarisateurs et l'adoption des paquets technologiques par les utilisateurs.

### 1.11. Enseignements clés de la collaboration PNVRA

1. le processus d'identification et de priorisation des problèmes est participatif, permettant ainsi à la recherche de répondre aux besoins de base ;
2. dans le PNVRA les responsabilités sont bien définies pour chaque partenaire et le principe de l'unicité de la ligne de conduite est respecté ;

### 1.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat PNVRA

Pour améliorer le partenariat PNRVA, les organisations paysannes ainsi que les organismes de développement devraient être impliquées au niveau de chacune des étapes du processus comme l'indique le tableau ci-après (ajouts soulignés en parenthèses). En définitive il faudrait que le cadre de partenariat du PNVRA soit élargi à tous les intervenants du secteur rural.

Tableau amélioré des responsabilités dans l'exécution des tâches dans le cadre de l'exécution du PNVRA.

Activités (tâches)	Responsable	Partenaires
Identification des problèmes	Recherche	Vulgarisation, ONGs, Communautés, ( <u>Organisations paysannes, Organismes de Développement</u> )

Mise au point des solutions	Recherche	Vulgarisation, Communautés, ( <u>Organisations paysannes, Organismes de Développement</u> )
Pré-vulgarisation	Vulgarisation+ Recherche	ONGs, Communautés.
La diffusion	Vulgarisation + ( <u>Recherche</u> )	ONGs, ( <u>Organisations paysannes, Organismes de Développement</u> )

## **Etude de cas 2**

### **2. Mission de Développement de la Province du Sud-Ouest (SOWEDA)**

La SOWEDA est un Organisme de Développement étatique créé par décret no.87/1874 du 17 décembre 1987. La SOWEDA est dotée d'une autonomie financière. En 2001, un protocole d'accord a été signé entre l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) d'une part et la SOWEDA dans sa composante Développement de l'Élevage et de la Pêche dans la Province du SUD-Ouest d'autre part.

#### **2.1. Acteurs impliqués dans IRAD-SOWEDA**

Les acteurs impliqués dans IRAD-SOWEDA sont L'IRAD représentée par la Station IRAD de Limbe, la SOWEDA et les communautés.

#### **2.2. Origines de IRAD- SOWEDA**

Dans le cadre du plan quinquennal 1986-1990, le gouvernement camerounais avait identifié un ensemble de projets de développement réparti sur une base régionale. Dans la Province du Sud-Ouest, le Projet de Développement Rural intégré (SOWEDA) a été identifié et soumis au financement de la BAD en 1990. Les volets agriculture et infrastructures rurales du Projet étaient devenus opérationnels depuis 1994. Le volet développement de l'élevage et de la pêche (Projet de Développement de l'Élevage et de la Pêche dans le Sud-Ouest : LFDP) n'intégrera le projet qu'en 1998. Le partenaire de LFDP identifié pendant l'étude de faisabilité s'est trouvé être l'IRAD (Station de Limbe). C'est ainsi qu'un protocole de collaboration a été signé entre la LFDP et l'IRAD le 09 mai 2001.

#### **2.3. Objectifs de IRAD-SOWEDA**

L'objectif principal du projet est d'améliorer les conditions sociales et économiques des zones rurales de la Province du Sud-Ouest à travers l'augmentation des productions animales et halieutiques.

#### **2.4. Autres partenaires de IRAD-SOWEDA**

Les autres partenaires de la SOWEDA sont les ONGs (OCEAN LIFE, GETISAH, FODEP et ERE Développement). Les Ministères de la Condition Féminine, Défense et Transport.

#### **2.5. Activités clés de IRAD-SOWEDA**

Les activités de IRAD-SOWEDA incluent :

1. Formation aux méthodes de transformation et conservation du poisson ;
2. Evaluation des ressources ;
3. Suivi environnemental des activités du projet SOWEDA ;
4. Suivi des statistiques ;

## 2.6. Processus de IRAD-SOWEDA

Dans le protocole d'accord, les responsabilités de chaque partie ont été bien définies. La SOWEDA agissant comme le financier et l'IRAD comme organisme technique d'exécution.

## 2.7. Responsabilités et rôle des groupes dans le processus

Activités (tâches)	Responsable	Partenaires
Formation	Recherche	SOWEDA, ONGs, Communautés
Evaluation des ressources	Recherche	SOWEDA, Communautés,
Amélioration des techniques de transformation	Recherche	SOWEDA, ONGs, Communautés,
Suivi environnemental des activités du projet	Recherche	SOWEDA, ONGs, Communautés
Suivi des statistiques	MINEPIA+Recherche	ONGs, SOWEDA, Communautés
Suivi et évaluation	SOWEDA	Recherche, ONGs, Communautés
Financement	SOWEDA	Recherche, ONGs, Communautés

## 2.8. Résultats clés et impacts

Comme résultats clés, l'IRAD à travers la Station de Batoke a eu à former environ 30 femmes dans les techniques de manutention, conservation et transformation du poisson. Des exposés sur la santé nutritionnelle et sur les effets de la fumée dans l'organisme ont également été présenté ainsi que le compte d'exploitation des différentes unités de pêche. Les séminaristes ont éprouvé un très grand intérêt quant la poursuite de ces séminaires de formation.

## 2.9. Forces et faiblesses de IRAD-SOWEDA

La force du partenariat IRAD-SOWEDA repose sur le fait que c'est la première fois que la recherche est sollicitée et financée par un organisme de développement pour la réalisation de ses objectifs. Cependant, l'irrégularité des débloquages de fonds et les erreurs dues à l'apprentissage du partenariat restent les principaux obstacles.

## 2.10. Durabilité et reproductibilité des résultats

La durabilité est assurée par la formation et la reproductibilité par la participation active des communautés.

## 2.11. Enseignements clés de la collaboration

Le partenariat recherche-organisme de développement (SOWEDA) est efficace car la demande provient de la base. Le partenariat IRAD-SOWEDA est un bel exemple d'implication directe en bonne voie de la recherche sur les communautés.

## **2.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat**

Le projet a été monté par un consultant qui a sillonné pendant quelques jours la province du Sud-Ouest. Il est vrai qu'il a utilisé beaucoup de données secondaires, mais la participation étroite des communautés à la définition de leurs priorités n'a pas été garantie. La conséquence est que le projet n'aborde qu'une partie des aspects de développement de la Province du Sud-Ouest en matière des moyens d'existence des communautés de la pêche artisanale. Etant donné que c'est un projet déjà bien arrêté, il sera difficile d'améliorer ce partenariat.

## **Etude de cas 3**

### **3. Service d'Appui aux Initiative locales de développement (SAILD)**

Le SAILD est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en 1988 avec pour objectif principal la promotion de l'émergence des Organisations Paysannes (OP) et leur consolidation. Il n'existe pas un cadre institutionnel de collaboration IRAD-SAILD, cependant de manière informelle, le SAILD utilise l'expertise des chercheurs de l'IRAD comme appui dans l'établissement des fiches techniques de vulgarisation.

#### **3.1. Acteurs impliqués dans le partenariat informel IRAD-SAILD**

Les acteurs impliqués dans ce partenariat informel IRAD-SAILD sont principalement la recherche, le SAILD, les communautés, les organisations paysannes et les groupes d'initiative commune.

#### **3.2. Origines du partenariat informel IRAD-SAILD**

Avec la monétarisation sans cesse croissante de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les agents de vulgarisation sont de plus en plus sollicités par les producteurs soit individuellement ou à travers leurs organisations, pour obtenir des informations, des techniques et la technologie permettant d'accroître leur production et augmenter ainsi leurs revenus. Le paradoxe cependant c'est que les ONG comme le SAILD ne sont pas nécessairement au fait des dernières découvertes et par conséquent n'ont pas de réponse à donner aux producteurs pressés de rentabiliser leurs activités. Le SAILD donc, sous la pression des communautés en quête d'innovations technologiques, a découvert comme partenaire privilégié la recherche qui s'est trouvé posséder quelques solutions aux problèmes des paysans.

#### **3.3. Objectifs du partenariat IRAD-SAILD**

Satisfaire les demandes d'innovations technologiques provenant des communautés en quête d'augmentation de leur productivité.

#### **3.4. Autres partenaires de IRAD-SAILD**

Les autres partenaires de IRAD-SAILD sont les communautés, Groupement d'Initiatives communes (GIC) et Organisations Paysannes (OP).

### **3.5. Activités clés du partenariat IRAD-SAILD**

Deux activités clés émergent dans ce partenariat : 1) l'IRAD est source d'expertise et 2) l'IRAD produit des fiches techniques utilisables par les communautés.

### **3.6. Processus dans le partenariat IRAD-SAILD**

Partenariat informel, processus non précisé. Le SAILD entretient des relations très poussées dans les milieux de la recherche, mais la question qui reste sans réponse est celle de savoir comment arriver à une relation d'institution à institution, avec la méfiance et les lourdeurs administratives qu'on connaît.

### **3.7. Responsabilités et rôle des groupes dans le processus**

Dans un partenariat informel comme celui de IRAD-SAILD, les rôles des acteurs ne peuvent pas être bien précisés.

### **3.8. Résultats clés et impacts du partenariat IRAD-SAILD**

Des résultats existent, mais ils sont non maîtrisés à cause du caractère informel du partenariat.

### **3.9. Forces et faiblesses du partenariat IRAD-SAILD**

La force dans ce partenariat *informel* provient du fait que la demande des innovations technologiques provient de la base. Cependant, la plus grande faiblesse relevée réside dans le fait que la responsabilité des uns et des autres ne sont pas bien établies pour permettre à chacun de jouer pleinement son rôle.

### **3.10. Durabilité et reproductibilité des résultats du partenariat IRAD-SAILD**

Dans ce partenaire informel, la durabilité et la reproductibilité des résultats ne sont pas garanties.

### **3.11. Enseignements clés de la collaboration IRAD-SAILD**

Trois enseignements émergent de cette collaboration à savoir :

1. partenariat recherche-ONG est essentiel dans la vulgarisation des résultats de recherche auprès des communautés ;
2. demande des innovations technologiques provient de la base ;
3. important rôle joué par la recherche dans la production des paquets technologiques ;

### **3.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat IRAD-SAILD**

Pour améliorer le partenariat IRAD-SAILD, il est nécessaire de le formaliser car il est porteur de beaucoup d'espoir. Pour ce faire, la première étape à franchir serait d'organiser un forum réunissant les politiques, chercheurs, ONG et utilisateurs des produits de la recherche. Ce forum permettra d'identifier les goulots d'étranglement pour un partenariat et de proposer des

pistes de collaboration avec la précision des responsabilités des uns et des autres. L'IRAD devrait créer une ouverture de collaboration étroite avec les ONG et organisations paysannes.

## **Etude de cas 4**

### **4. Cas de partenariat IRAD-Communautés**

Le cas de partenariat entre la recherche et les communautés (IRAD-Communautés) a été réalisé à la Station IRAD de Limbe entre l'IRAD et les communautés de pêche de Idenau, Limbe, Londji et Kribi-Mboamanga de 1994 à 1996.

#### **4.1. Acteurs impliqués dans le partenariat IRAD-Communautés**

Les acteurs impliqués dans le partenariat direct IRAD-communautés étaient la recherche représentée par la Station de recherche IRAD de Limbe et les utilisateurs des résultats, représentées par les communautés de pêche des localités ci-dessus citées.

#### **4.2. Origines du partenariat IRAD-Communautés**

Le partenariat Station IRAD de Limbe et les communautés a été initié pour éclairer les institutions de crédits sur les capacités économiques réelles des communautés vivants des produits de pêche dans les localités de Idenau, Limbe, Londji et Mboamanga en particulier, et partant, du Cameroun en général.

#### **4.3. Objectifs du partenariat IRAD-Communautés**

Avoir des informations fiables sur l'activité de pêche et établir des comptes d'exploitation des types d'unités de pêche afin de connaître les capacités économiques (pouvoir d'achat et/ou les capacités de crédit) réelles des communautés vivant de la pêche.

#### **4.4. Autres partenaires**

Ce partenariat direct n'a pas eu d'autres partenaires.

#### **4.5. Activités clés du partenariat IRAD-Communautés**

Collecter des informations sur les méthodes et techniques de pêche, ainsi que les quantités de poisson débarquées, les coûts relatifs de l'opération de pêche, les prix des produits et les revenus des producteurs.

#### **4.6. Processus dans le partenariat IRAD-Communautés**

Processus largement participatif. Cette participation part de la mise en place des formulaires à l'analyse des données en passant par la collecte des informations.

#### **4.7. Responsabilités et rôle des groupes dans le processus**

La responsabilité des groupes dans le processus a été partagée à chaque étape d'activité. A la fin de l'expérience, la barrière chercheur-utilisateur avait disparue.

#### 4.8. Résultats clés et impacts

La capacité économique des pêcheurs artisans a été évaluée pour chaque type d'unité de pêche, selon le tableau ci-dessous.

Tableau récapitulatif des résultats du partenariat direct recherche-utilisateur (Fcfa).

Type de pêche	Investissement	Charges	Revenu du pêcheur	Revenu du pêcheur-propriétaire
Senne tournante	15 400 000	17 200 000	622 000	9000 000
Filet maillant de fonds	2 465 000	820 000	391 700	587 900
Filet maillant de surface	2 675 000	827 000	409 500	667 300

(Njifonjou, 1998)

#### 4.9. Forces et faiblesses du partenariat direct (IRAD-Communautés)

L'une des forces du partenariat direct repose sur le fait que les utilisateurs assimilent mieux le transfert de technologie que dans le cas du partenariat Recherche-vulgarisateur-utilisateurs. Il arrive même souvent que les utilisateurs contribuent au transfert de technologie en devenant partie prenante du processus. Les faiblesses relevées à leur niveau sont le manque d'information, d'organisation.

#### 4.10. Durabilité et reproductibilité des résultats

Six ans après la mise en place de ce système de partenariat, les utilisateurs continuent de collecter ces informations pour leur propre compte d'exploitation, ce qui est en faveur de la durabilité et reproductibilité des résultats obtenus.

#### 4.11. Enseignements clés de la collaboration

Le plus grand enseignement qui ressort de cette collaboration est que les communautés font partie intégrante du système, procurant des informations plus fiables directement à la Recherche, cette dernière n'utilisant plus d'intermédiaire dans le transfert des innovations technologiques.

#### 4.12. Idées d'activités pour l'amélioration du partenariat

Pour améliorer le partenariat IRAD-Communautés, il faudrait entre autres :

1. organiser les communautés vivant de la pêche ;
2. former les communautés dans les domaines de conservation de la ressource, transformation des produits et gestion des revenus et de protection de l'environnement ;
3. informer les communautés en amont et aval du processus ;
4. renforcer les capacités des femmes dans la gestion des revenus ;
5. capitaliser le savoir faire endogène ;

## **5. Perspectives pour un meilleur partenariat**

Nous venons de décrire dans les chapitres précédents trois cas de partenariat formel et/ou informel. Il s'agit principalement :

1. partenariat recherche-vulgarisation-communautés ;
2. partenariat recherche-ONG-communautés
3. partenariat direct recherche- communautés

Le partenariat recherche-vulgarisation-communautés a l'avantage de pouvoir être réalisé d'emblée dans tout le pays. Quant au partenariat recherche-ONG, l'avantage de celui-ci repose sur le fait que les ONG connaissent mieux les communautés dans lesquelles elles vivent que les vulgarisateurs des institutions publiques. Les ONG seraient donc plus efficaces sur le terrain que les pouvoirs publics. Quant au partenariat recherche-communautés, il apparaît comme le meilleur car, la demande des innovations technologiques est faite directement à la source (recherche) qui possède les solutions à transférer. Il n'y a plus de fuite d'informations d'innovations entre les communautés et les pourvoyeurs de services. Cependant, pour que la recherche soit toujours en avant garde des innovations technologiques et efficaces, celle-ci devrait être financée, le partenariat horizontal (partenariat avec les autres pourvoyeurs de services) devrait être renforcé et le chercheur devrait être motivé.

En somme, le partenariat serait un outil efficace pour la lutte contre la pauvreté dans la mesure où il permettrait que les innovations technologiques qui proviendrait de la base puissent arriver à leurs destinataires. Par ailleurs, dans un pays, il serait souhaitable d'avoir plusieurs types de partenariat. Chaque cas de partenariat comportant ces avantages. La diversification des types de partenariat impliquerait également la diversification des sources de financement.

#### **IV. INFLUENCES DES PIP SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE, DE MEME QUE LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE HALIEUTIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE AUX POLITIQUES ET PROCESSUS**

##### **1. Effets des Politiques, Institutions et Processus (PIPs) en matière de recherche sur les moyens d'existence durables des communautés**

###### **1.1. Evolution des politiques gouvernementales en matière de recherche de 1990-2002**

L'évolution des politiques gouvernementales en matière de recherche a été relativement rapide de 1990 à nos jours. En effet, tout commence en 1990, avec la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) prôné par le gouvernement pour adapter les besoins aux moyens existants. Ainsi, la Mission de Réhabilitation des Entreprises Publiques et parapubliques, organisme gouvernemental souscrit à l'élaboration d'un plan de réhabilitation des structures opérationnelles de recherche agricoles à savoir, l'Institut de Recherche Agronomique (IRA) et l'Institut de Recherche Zootechnique et Vétérinaire (IRZV). Ces études menées par l'International Service for national Agricultural Research (ISNAR) ont permis de mettre en place un plan directeur de la recherche agricole par région écologique afin que les recherches soient mieux orientées vers des objectifs de développement des communautés. Malheureusement, à cause de la crise économique des années 1993 (dévaluation), le gouvernement n'a pas pu respecter le « Contrat de Performance » signé entre les institutions de recherche agricoles et l'état. De nouvelles orientations gouvernementales sont donc conçues pour un appui de la recherche aux structures de vulgarisation agricole de manière à résoudre le problème de faible impact de la recherche auprès des communautés. Ainsi, le gouvernement crée un véritable service de vulgarisation agricole en y associant l'IRA (recherche). A cet effet, des équipes pluridisciplinaires de chercheurs de l'IRA et de vulgarisateurs sont formées au niveau des provinces.

Entre 1993 et 1995, le gouvernement a constaté que la coexistence de deux instituts de recherche agricole n'était pas sans inconvénient. Un second processus de restructuration est donc mis en place pour la fusion de l'IRA et de l'IRZV, processus qui a abouti en 1996 à la création de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). En 1996, une convention générale de collaboration entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de la Recherche dans le cadre du Projet d'appui au service National de Vulgarisation Agricole (PNVA) est signée donnant ainsi une nouvelle dynamique à la vulgarisation agricole. Cette convention qui a pour objectif d'entretenir une liaison étroite et efficace entre la recherche et la vulgarisation afin d'améliorer le niveau de vie des producteurs agricoles est jusqu'à ce jour l'instrument de choix du développement agricole.

Cette évolution positive des politiques n'a pas cependant résolu tous les problèmes. Elle devrait s'atteler à :

1. former les chercheurs en approche participative ;
2. fournir des infrastructures de communication aux unités de recherche ;
3. créer ou aménager les infrastructures (équipements, matériel roulant, ordinateur, laboratoires etc...) ;
4. financer durablement les activités de la recherche ;

## **1.2. Effets des politiques gouvernementales en matière de recherche sur les communautés de pêche artisanale et sur la réduction de la pauvreté**

La nouvelle politique de vulgarisation en cours d'exécution, a permis à la recherche d'atteindre les couches les plus défavorisées. Par exemple en l'an 2000, en dehors de l'organisation des pêcheurs, certaines communautés vivant de pêche ont reçu la formation dans les domaines suivants :

1. techniques de fumage de poisson ;
2. techniques appropriées de pêche ;
3. techniques de production des alevins ;
4. techniques de construction des étangs ;

Cependant, il est important de noter que malgré l'importance de la pêche dans le pays sur le point de vue emploi (5% de la population active), de production de protéines animale (46%) et de couverture géographique (8 provinces sur 10), elle reste pratiquement le petit pousset du PNRVA.

## **1.3. Institutions impliquées dans la recherche et leur influences sur les MED**

Le Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Cameroun compte essentiellement un institut spécialisé de recherche agricole à savoir l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). Cependant, quelques établissements d'enseignement supérieur comme la Faculté des Sciences Agricoles de Dschang, la faculté des sciences et des sciences sociales et humaines de l'Université de Yaoundé 1 ainsi que l'Université de Buea conduisent des activités de recherches agricoles relativement marginales, l'essentiel étant porté sur l'enseignement. A ce jour, les ONG, le secteur privé ainsi que les organisations paysannes ne sont pas encore directement impliqués dans la recherche. Tel que décrit dans les chapitres précédents, le processus de recherche est participatif, la demande provenant des utilisateurs.

## **1.4. Processus et leur influence sur les MED**

Comme décrit dans les paragraphes précédents, les institutions de recherche halieutique n'ont pas les capacités en ressources financières et en personnels qualifiés en approche participative et en infrastructures pour mener à terme leurs politiques. A ce jour, il n'y a pas encore de véritables mesures incitatives pour la recherche collaborative, probablement à cause de la nature du financement de la recherche, financement-prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD).

## **1.5. Impact de la culture, règles sociales et pratiques traditionnelles**

Les activités de pêche pratiquées par la communauté sont en général réglementées par les lois, tabous et coutumes traditionnelles acceptés par tous. Parmi ces coutumes on peut citer :

1. l'existence de zones où la pêche est interdite ;
2. des jours de l'année en dehors des dimanches où on ne pêche pas (culte des dieux de l'eau chez les Batangas et Douala) ;
3. l'interdiction de la pêche aux femmes dans certaines tribus (pénibilité) ;
4. certains poissons sont interdits de consommation ;
5. interdiction de la pratique de la pêche aux femmes par certaines croyances (région du Nord Cameroun) ;

## 6. forte implication des femmes dans la gestion des ménages ;

Comme on peut le constater, certaines croyances et coutumes militent pour la protection de la ressource, pendant que d'autres restreignent l'accès à la ressource. Les croyances ayant un impact négatif sur la productivité de la pêche devraient être identifiées par la recherche et être inclus dans les programmes de sensibilisation des communautés.

## **2. Contribution de la recherche halieutique et socio-économique sur les politiques et processus**

### **2.1. Liens entre la recherche, les politiques publiques et les communautés**

Jusqu'à ce jour, il n'existe pas encore de plate-forme institutionnelle de décision entre la recherche, les politiques publiques et les communautés dépendant de la pêche. Même au niveau du partenariat PNVRA mentionné dans les chapitres précédents, la prise de décision est effectuée par la Maîtrise d'Ouvrage Nationale en absence des représentants des producteurs. On devrait donc commencer à inclure les représentants de toutes les parties prenantes lors de la prise de décisions au niveau national.

### **2.2. Existence des mécanismes par lesquels les communautés peuvent influencer les politiques publiques**

Il existe bel et bien des structures publiques institutionnelles par lesquelles les communautés de pêche peuvent s'exprimer. C'est le cas de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que différents syndicats. Néanmoins ces structures se sont avérées inefficaces en ce qui concerne la défense des intérêts des communautés de pêche.

### **2.3. Contribution de la recherche à la prise de décisions au niveau politique**

Il n'existe pas encore de plate-forme institutionnelle permettant à la recherche de contribuer de façon directe à la prise de décision au niveau politique et en terme de processus. Ce constat est vrai même au niveau provincial où la recherche est également représentée. Cependant comme pré-requis de la BAD au lancement des activités de la SOWEDA volet Pêche et Elevage, la recherche a été invitée par le MINEPIA de contribuer à l'amélioration de la loi sur la pêche et les décrets y afférents. C'est ainsi que la contribution de la recherche a permis au Ministre de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales de signer deux arrêtés, l'un fixant les modalités de classement des établissements de traitement des produits de la pêche et d'exploitation des espèces ornementales (arrêté no. 003/MINEPIA du 01 Août 2001) et l'autre fixant les modalités de protection des ressources halieutiques (arrêté 0002/MINEPIA du 01 Août 2001).

### **2.4. Limites de la contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIPs**

En dehors des insuffisances liées aux PIPs mentionnées dans les chapitres précédents, il existe d'autres contraintes à la contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIPs. Ces principaux facteurs de blocage sont entre autres :

1. certaines croyances traditionnelles ;
2. conflits sociaux au niveau des communautés ;
3. organisation insuffisante des communautés ;

4. manque d'information en amont et en aval au niveau des communautés ;
5. faiblesse des capacités de négociation des communautés ;

## **2.5. Perspectives pour une meilleur contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIPs et les MED des communautés de pêche**

Pour une meilleur contribution de la recherche halieutique et sociale sur les PIPs et par conséquent aux Moyens d'Existence Durables des communautés de pêche, la stratégie à mettre en oeuvre consisterait à :

12. créer une plate-forme institutionnelle entre la recherche, les politiques et les communautés ;
13. rendre efficace les structures dans lesquelles les communautés peuvent s'exprimer (chambre d'agriculture pouvoirs locaux) ;
14. créer une plate-forme institutionnelle permettant à la recherche de contribuer de façon directe à la prise de décision au niveau politique et en terme de processus ;
15. rendre effectif la décentralisation des régions pour la résolution des problèmes spécifiques ;
16. établir un partenariat direct entre recherche et communautés ;
17. renforcer les capacités des chercheurs en approche participative ;
18. renforcer le partenariat entre les fournisseurs de service ;
19. établir des mécanismes de participation des communautés aux instances de décision en matière de recherche ;
20. financer durablement les activités de la recherche ;
21. renforcer les capacités de négociation des communautés ;
22. organiser les communautés cibles ;

Pour que les mesures ci-dessus soient effectives, il faudrait :

1. Améliorer les infrastructures de base de la recherche ;
2. Motiver les chercheurs par un statut adéquat ;
3. Encourager la recherche participative ;
4. Renforcer le partenariat horizontal ;

un accent particulier devrait être donné quant à l'amélioration d'une part des infrastructures de base comme la communication, les laboratoires et d'autre part, des motivations devraient être accordées aux chercheurs en général d'une part et à la recherche participative d'autre part.

## **2.6. Activités à mener pour renforcer les liens de partenariat**

Comme il a été mentionné dans les chapitres précédents, la lutte contre la pauvreté devrait impliquer tous les acteurs sociaux, y compris les pauvres eux-mêmes et ne peut être menée de manière efficace que dans le cadre d'un partenariat bien pensé. Dans le cas d'espèce, il faudrait envisager un partenariat horizontal entre les fournisseurs de services, et un partenariat vertical entre les fournisseurs de services et les utilisateurs. Pour ce faire, la première étape à franchir serait d'organiser un forum national réunissant les politiques, chercheurs, ONG, organismes de développement et les représentants des communautés. Ce forum permettra d'identifier les goulots d'étranglement pour un partenariat et de proposer des pistes de collaboration avec la précision des responsabilités des uns et des autres.

Au niveau des communautés, les activités à mener consisteraient à :

1. capitaliser le savoir endogène ;
2. réduire au minimum les conflits sociaux au niveau des communautés ;
3. renforcer les capacités de négociation des communautés ;
4. organiser les communautés vivant de la pêche ;
5. former les communautés dans les domaines de conservation de la ressource ;
6. former les communautés en techniques de transformation des produits ;
7. former les communautés en gestion et protection de l'environnement ;
8. informer les communautés en amont et aval du processus ;
9. renforcer les capacités des femmes dans la gestion des revenus ;

## **2.7. Conclusion générale**

Il existe au Cameroun une grande diversité de groupes clés de moyens d'existence en pêche artisanale. Ceci peut s'expliquer par l'existence dans le pays de certains atouts naturels, humains et structurels pour le développement du secteur. La recherche halieutique plus spécialement la Station IRAD Batoke-Limbe mène des études dans les domaines de la dynamique des populations, socio-économie, transformation des produits et aquaculture. Comme on l'a constaté dans les chapitre précédents, la contribution de la recherche halieutique à l'amélioration des ME des communautés vivant de la pêche artisanale reste encore très modeste à cause d'un certain nombre de carences constatés à savoir :

9. absence d'une plate-forme institutionnelle entre la recherche, les politiques et les communautés ;
10. absence d'une plate-forme institutionnelle permettant à la recherche de contribuer de façon directe à la prise de décision au niveau politique et en terme de processus ;
11. absence d'un partenariat direct entre recherche et communautés ;
12. formation inadéquate des chercheurs en approche participative ;
13. absence d'un partenariat effectif entre les fournisseurs de services ;
14. manque de financement durablement des activités de la recherche ;

## V. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

1. Dr Jacob Ayuk Takem : Directeur Général de l'IRAD
2. Dr Jean D. Ngou Ngoupayou : Directeur Général Adjoint de l'IRAD
3. Mr Abdoulaye Babale : Président du Conseil d'Administration, IRAD
4. Mr Hamadou Amadou : Directeur Administratif et Financier, IRAD
5. Dr Ekue Fabian : Coordonnateur Scientifique, IRAD
6. Dr Baba Malloum : Directeur des Pêches, MINEPIA Yaounde
7. Mme Bondja Monique : Service Recherche Appliquée, MINEPIA Yaounde
8. Dr Sanzhie Bokally : Secrétaire Exécutif, CDPM Douala
9. Mr Bille Isaac : Directeur Général, MIDEPECAM Douala
10. Nana Tabet : Chef d'Agence, MIDEPECAM Kribi
11. DR Brummett Randy : Représentant ICLARM, Cameroun
12. Dr Jean-Claude Nguiguiri : IUCN, Cameroun
13. Mr Maiga Cheik Oumar : FAOREP (interim)
14. Mme Balepa: Chargé de programme FAO
15. Mr Njonga Bernard : ONG SAILD, Yaoundé
16. Mr Engola: Ministère de la Recherche Scientifique et Technique
17. Mr Batimba : Organisme de Développement, SOWEDA Buea
18. Dr Youmbi Joseph : Organisme de Développement, SOWEDA Buea
19. Ms Epuli Augusta : Organisme de Développement SOWEDA Buea
20. Dr Mungo Cecilia : Chef Service Départemental MINEPIA, Limbe
21. Mme Ayo née Ndongo Rose : Délégué Groupe ADAMAM
22. Mme Nguiamba Thérèse : Présidente Groupe ADEPAM
23. Mr Ayuketah Oswald : Cellule communication, MINEPIA Yaounde
24. Mme Mary Njombe: WESTFISHCO, Limbe
25. Mme Nganje Marie: Idenau Rural Council
26. Mme Viviane Ambare : ONG, CERAD, Kribi
27. Mr Molindo Duncan : President groupe LIFISHDECO
28. Dr Vabi Michael: DFID, Yaounde
29. Prof. Vincent P.K. Titanji: Vice Recteur université de Buea
30. Dr Oben : Professeur Université de Buea
31. Mr Tounkara : Banque Africaine de Développement, Abidjan

## VI. BIBLIOGRAPHIE

- Anon, 2000.- Document de stratégie de réduction de la pauvreté au Cameroun
- Anon, 2001. – Document de stratégie de développement du secteur rural au Cameroun; Le diagnostic, la Version principale, Document de synthèse. Décembre 2001.
- Barbedette L., 1993. Le mouvement paysan camerounais : Quelle évolution, Quels appuis. 25pp.
- Berkes F., George P. and Preston R.J., 1991. - Co-management , the Evolution in Theory and Practice of the Joint Administration of Living Resources. *Alternatives 15(2):12-18*.
- Berkes F., Mahon R., McConney P., Pollnac R., and Pomeroy R. 2001. - Management of Small-Scale Fisheries. Alternative Directives and Methods. *International Development Research Centre, Ottawa, 308 p*.
- Djama, T., and T.J. Pitcher, 1989. Comparative stock assessment of two sciaenid species, *Pseudotolithus typus* (Bleeker, 1863) and *Pseudotolithus senegalensis* (Valencienne, 1833) off Cameroon. *Fish. Res. Vol. 7 : 111-125*.
- Djama, T., 1992. The State of exploitation of the commercial demersal fishery of Cameroon. *J. Appl. Ichthyol., Vol., 9 : 12-17*.
- Djama, T., and T.J. Pitcher, 1997. The differential effects of changing management regimes on yields from two fisheries exploiting the same resources. *Fish., Res., Vol., 29 : 33-37*.
- Djama, T., 1993. Conflits dans les pêcheries côtières au Cameroun. *In Rapport de l'atelier sur les conflits dans les pêcheries côtières en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Benin, 24-26 novembre 1993. 68pp*.
- Djama, T., 1993. Identification des moyens d'existence durables en pêche artisanale au Cameroun. Rapport de l'Atelier National MINEPIA/FAO, Yaoundé, 14-16 mars 2000. 29pp.
- Grazia B-F., Farvar M. T., Nguiguiri J. C., and Ndangang V., 2000. - Co-management of Natural Resources: Organising, Negotiating and Learning-by-Doing. *GTZ and IUCN, Kasperek Verlag, Heidelberg (Germany)*.
- Hanna S., 1998. - Co-management in small-scale fisheries: Creating effective links among stakeholders. Presented at the *International Workshop on Community-Based Natural Resource Management, World Bank et al., Washington, D.C, May 10-14, 1998*.
- Kadja M. D., 1996. - Etude thématique: problématique femme / pauvreté / environnement. *PNUD – Programme de lutte contre la pauvreté, République de Côte d'Ivoire*.
- Karim Hussein, J. Farrington, I. Goldman and P. Towsley, 2001. Practical Strategies for Poverty Targetted Research, Melia Hotel, Hanoi, Vietnam, 7-11 November, 2000. 32pp.
- Karim Hussein, D. Pesche and T. Slaymaker, 2001. Franco-British-West African research and policy initiatives in West Africa. Workshop report, 11-12 September 2000, ODI London. 84pp.
- Njifonjou (O.), 1995. - Transformation et distribution des produits de la pêche artisanale : le rôle des "femmes fumeuses" de poisson à Limbe. *Les cahiers d'OCISCA, N° 20, 27 p*.
- Njifonjou (O.), 1996. - Les aspects socio-économiques de la transformation des petits pélagiques débarqués par la pêche artisanale maritime au Cameroun. *In : Teutscher, F. (ed.) Report and proceedings of the sixth FAO Expert consultation on Fish Technology in Africa, Kisumu, Kenya, 27-30 August 1996. FAO/Fisheries Report. N° 574. Rome, FAO. 1998. 269 p*.

- Njifonjou (O.), 1997. - Costs and Earnings in Marine artisanal fisheries in the Limbe region, Cameroon, central africa. The IDAF NEWSLETTER, N° 33, pp. 6-9.
- Njifonjou (O.), 1998. - Dynamique de l'exploitation dans la pêche artisanale des régions de Limbe et de Kribi au Cameroun. Thèse de doctorat d'université (PhD thesis), Université de Bretagne Occidentale, Brest, France ; 347p.
- Njifonjou (O.), 1998. - The Awasha Fishing Fleed in the Cameroon Coastal Area : Profitability Analysis of the Purse Seine Units Activity. *In* : Eide and Vassdal (eds) : Proceeding of the 9th International Conference of the IIFET - Tromsø, Norway, 1998, pp. 269-276.
- Njifonjou (O.), Folack (J.), 1996. - Socio-economic Aspects of Marine Artisanal Fisheries in Cameroon. The IDAF NEWSLETTER, N° 29, pp. 22-24.
- Njifonjou (O.), Folack (J.), Bondja (M.), Njamen (D.), Njock (J.C.), 1995. - Enquête-cadre et Etude socio-économique de la pêche artisanale maritime au Cameroun. Document Technique FAO/DIPA N° 38, 66p.
- Njock J.C. 2001 . Problématique et enjeux de la recherche halieutique dans le contexte du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest.
- Pido M., Pomeroy R., Carlos M.B., and Graces L., 1996. A Handbook for Rapid Appraisal of Fisheries Management Systems (Version1), *International Center for Living Aquatic Resources Management, Manila, Philippines 85 p.*
- Pinkerton E., and Weinstein M., 1995. Fisheries that work: sustainability through community-based management. *Vancouver, B.C., David Suzuki Foundation, 199 p.*
- Pomeroy R., and Berkes F., 1997. Two to Tango: The role of Government in fisheries co-management. *Marine Policy 21(5):465-480.*
- Rapport National, 2000. Document de strategie de reduction de la pauvreté. 33pp.
- Townsley P., 1993. *Rapid Appraisal Methods for Coastal Communities. A Manual.* Bay of Bengal Programme, India 110 p.
- UCN/PMEDP/DFID-FAO, 2001. – *L'impact des Politiques, Institution et Processus sur les moyens d'existence des communautés de pêche au Sénégal.*

## VII. EQUIPE

1. Mlle Ngo Likeng Julienne Louise : Anthropologue, Université de Yaounde I ;
2. Dr Meke Soung Pierre : Vétérinaire-économiste, Chef de Service Provincial des Pêches du Littoral (MINEPIA) ;
3. Monsieur Mvondo Menye Pierre : Cadre, Ministère de l'Economie et des Finances ;
4. Dr Oumarou Njifonjou : Socio-économiste des pêches, IRAD Batoke-Limbe ;
5. Monsieur Fotso Jean-Marin : Interface Recherche-Vulgarisation IRAD Yaoundé ;
6. Monsieur Mouchikpou André: Division pisciculture, South-West Development Authority (SOWEDA) : Organisme de Développement ;
7. Monsieur Nzegang Martin : Journaliste, ONG SAILD ;

8. Monsieur Abessolo Jean-Pierre : Sous-Directeur des Affaires juridiques, Premier Ministère ;
9. Dr Djama Théodore : Chef de Station spécialisée de l' IRAD de Batoke-Limbe, Facilitateur de l'étude ;

## ANNEXE 1 : Organisations socioprofessionnelles du secteur pêche

Institutions	Création	Membre et % femmes	Fonctions du groupe	Réalisations	Besoins recherche
1. Association des vendeurs de poissons frais et fumé de Youpwe (Douala)	1998 (formelle)	44 et 20% de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'activité de commercialisation du poisson,</li> <li>- Relever le niveau de vie des membres,</li> <li>- Harmonisation et organisation de l'activité achat/vente de poisson,</li> <li>- Entraïdes,</li> <li>- Epargne et crédits aux membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une tontine ;</li> <li>- Octroie des crédits ;</li> <li>- Epargne des membres ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des techniques de transformation du poisson ;</li> <li>- Techniques de conservation du produit</li> </ul>
2. Association « Les Fumées » de Bonassama (Douala)	1994 (formelle)	164 et 75% de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraïdes,</li> <li>- Assistance morale et financière,</li> <li>- Fourniture des crédits,</li> <li>- Epargnes (1000F par semaine),</li> <li>- Cotisations annuelles de 2000F par membre,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de tontine (2000F par semaine) ;</li> <li>- Crédit en cash et matériels ;</li> <li>- Plusieurs cas d'assistance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des techniques de transformation du poisson ;</li> </ul>
3. LIFISHDECO (Limbe Fisheries Development Comitee)	1997 (formelle)	60 et 25% de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du débarcadère de Dock yard,</li> <li>- Participation aux opérations de surveillance côtière,</li> <li>- Promotion Epargne et Crédit pour l'équipement des membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture d'un compte d'épargne postal avec un capital de 800 000 Fcfa provenant de la cotisation des membres,</li> <li>- Crédits de 455 000 F déjà octroyés aux membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education des femmes dans la gestion des revenus ;</li> </ul>

**Annexe 1 (suite) : Organisations socioprofessionnelles du secteur pêche**

<b>Institutions</b>	<b>Création</b>	<b>Membre et % femmes</b>	<b>Fonctions du groupe</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Besoins recherche</b>
4. <b>LIWOFISHCO</b> (Limbe Women Fisheries Co-operative Society limited) de Dockyard	1998 (formelle)	44 et 100% de femmes (camerounaises, ghanéennes, béninoises et nigérianes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation de l'épargne ;</li> <li>- Financement des petits projets générateurs de revenus ;</li> <li>- Promotion du fumage et vente des produits de la mer ;</li> <li>- Assistance mutuelle (joie et de peine) ;</li> <li>- Intégration des pêcheurs, toutes nationalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epargne de 1 000 000 francs CFA durant l'année 2000 ;</li> <li>- Crédits octroyés (515 000) Fcfa ;</li> <li>- Intérêts générés de 113 000 Fcfa en l'an 2000 ;</li> </ul>	
5. <b>WESTFISHCO</b> (Westcoast Fishmongers Common Initiative Group) de Batoke et Wouvia	1997 (formelle)	11 et 100% de femmes de Wouvia et Batoke	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transformation et vente du poisson,</li> <li>-Mobilisation des fonds sous forme d'achat d'actions de 2000 F pour le volet Epargne et -</li> <li>-Crédit,</li> <li>-Entraide,</li> <li>-Education de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénéfice d'un don de 300 000 Fcfa du DIPA,</li> <li>- Construction d'un four chorkor moderne 600 000 F</li> <li>- Prêt de 600 000 F du Rotary Club</li> </ul>	- Amélioration des techniques de transformation du poisson ;
6. Association <b>POUAKONE</b> de Matta-Barrage, arrondissement de Magba, Département du Noun.	1999 (formelle)	37 Composée de 100% de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commercialisation du poisson fumé ;</li> <li>- Création de champs communautaires ;</li> <li>- Epargne crédit ;</li> <li>- secours aux membres</li> <li>- Tontine de travail ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Champ communautaire de 0,5 ha ;</li> </ul>	

### Annexe 1 (suite) : Organisations socioprofessionnelles du secteur pêche

Institutions	Création	Membre et % femmes	Fonctions du groupe	Réalisations	Besoins recherche
6. <b>ADEPAM</b> (Association pour le Développement de la Pêche et de l'Agriculture de Mbeka'a)	1998 (formelle)	60 et 100% de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières pour développer des activités générateurs des revenus,</li> <li>- Epargne / Crédits</li> <li>- Promotion de l'activité de pêche à la crevette d'eau douce, et manutention,</li> <li>- Formation et éducation des membres</li> <li>- Entraides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une coopérative d'épargne et de crédits,</li> <li>- Création d'un champ communautaire,</li> <li>- Construction d'un capital propre ;</li> <li>- Achat de chaises pour mise en location ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse des rendement des crevettes, que faire (il existe une ago-industrie en amont du fleuve où elles pêchent) ;</li> <li>- Destruction des nasses par les animaux sauvages ;</li> </ul>
7. <b>AFARA</b> (Atlantic Fishing Assistants and Rescue Association) de Dockyard	1998 (formelle)	62 et 10% de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prestation de services dans la filière pêche;</li> <li>- Surveillance du débarcadère et des eaux, secours en mer,</li> <li>- Entraide et solidarité des membres,</li> <li>- Nettoyage de la plage.</li> <li>- Entraides entre les membres,</li> <li>- Pratique de la pêche,</li> <li>- Epargne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de 2 pirogues de pêche et de secours en mer dont l'une avec moteur de 15ch ;</li> <li>- Equipement en matériels de nettoyage, d'hygiène et salubrité ;</li> <li>- Constitution d'un capital pour épargne et crédits ;</li> </ul>	

## Annexe 2 : Groupes clés utilisateurs des ressources halieutiques et leurs caractéristiques

Livelihood groups	Caractérisation	Différence Hommes/ Femmes	Stratégies clés	Contraintes majeures	Rentabilité financière	Vulnérabilité Risques clés
<p>1. Pêcheurs <i>Côte maritime</i> (propriétaires et aides ou employés)</p> <p>Pêcheurs <i>continentaux</i></p>	<p>- Plus grand groupe du secteur pêche</p> <p>- 18% nationaux (Bakweri, Douala, Mabéa, Batanga etc.),</p> <p>- 82% d'étrangers (77% Nigérians, 5% ghanéens et béninois)</p> <p>- Jeunes (37 – 44 ans d'âge moyen)</p> <p>- Professionnels (14-16 années d'expérience)</p> <p>- Groupe faiblement organisé, surtout les nationaux,</p> <p>- Aides pêcheurs plus nombreux, plus pauvres et plus vulnérables</p> <p>- Presque toutes les tribus du Cameroun, soit plus de 150 ethnies : Bulu, Bassa, Mousgoum, Kotoko, Ewondo, Eton, Bafia, Maka, Bayangue pour ne citer que celles-là. Ce secteur est dominé par les autochtones et reste encore peu étudié.</p>	<p>- Moins de 10% de femmes exerçant l'activité même de pêche</p>	<p>- Migration des pêcheurs vers les zones riches en poissons en fonction des saisons de pêche,</p> <p>- Agriculture ;</p> <p>- Petit élevage ;</p> <p>- Autres petits métiers (tailleur, cordonnier, réparateur de radios et montres etc.)</p>	<p>- Manque de financement pour achat équipements de pêche,</p> <p>- Tracasseries policières,</p> <p>- Insuffisance de formation dans l'activité,</p> <p>- Surexploitation de certaines espèces démersales,</p> <p>- Difficultés d'approvisionnement et coût élevé du matériel de pêche</p> <p>- Difficultés d'accès à la terre pour l'agriculture</p>	<p>- Pour les unités de senne tournante : armateur : 716 000Fcfa pêcheur : 61 000Fcfa</p> <p>- Pour les unités de filet maillant surface (FMS) Patron : 55 000Fcfa Pêcheur : 34 000Fcfa</p> <p>- Pour les unités de filet maillant de fond (FMF) Patron : 40 000Fcfa Pêcheur : 28 000Fcfa</p>	<p>- Conflits entre pêche artisanale et pêche industrielle</p> <p>- pêche dans les nurseries ;</p> <p>- destruction des engins des pêcheurs artisans</p>
2. Pêcheurs de crevettes	<p>- Activité prépondérante sur les cours d'eau de la lobé et kienké à Kribi et sur Limbé River dans la région de Limbé et ses environs,</p> <p>- Groupe relativement pauvre,</p> <p>- Groupe assez bien organisé</p>	97 % des femmes	<p>- Agriculture et Développement des champs communautaires,</p> <p>- Petits commerce,</p> <p>- Restauration à la plage,</p>	<p>- Manque de source de financement pour accroître l'activité (achat des nasses)</p> <p>- Baisse de la production (effort trop élevé ou début de surexploitation de la ressource,</p>	<p>- Activité très rentable avec environ 150 000Fcfa d'épargne annuelle pour ces femmes (3000 à 5000Fcfa de revenu journalier),</p>	<p>- Vols de crevettes dans les viviers,</p> <p>- période de sécheresse prolongée</p> <p>- diminution des rendements</p>

## Annexe 2 (suite) : Groupes clés utilisateurs des ressources halieutiques et leurs caractéristiques

Livelihood groups	Caractérisation	Différence Hommes/ Femmes	Stratégies clés	Contraintes majeures	Rentabilité financière	Vulnérabilité Risques clés
3. Transformateurs et vendeurs de produits fumés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe très bien organisé,</li> <li>- Camerounais en majorité (45%) et Nigériens (38%), 15% autres nationalités,</li> <li>- 39 ans de moyenne d'âge,</li> <li>- 10 années d'Expérience dans la profession,</li> <li>- 1/3 sait lire et écrire</li> <li>- les femmes fument et vendent les produits fumés dans leur case-fumoir,</li> <li>- les vendeurs hommes en majorité transportent les produits pour alimenter les marchés intérieurs</li> <li>- Groupe ayant un niveau de vie élevé.</li> </ul>	100% des femmes dans le fumage des poisson et 70% dans la vente des produits transformés.	- Migration des femmes pour suivre l'activité de pêche sur la côte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de financement de l'activité (manque de crédit)</li> <li>- Absence de formation à l'utilisation des fours améliorés,</li> <li>- Difficultés d'approvisionnement en bois pour le fumage.</li> </ul>	Activités rentables - Un revenu annuel de 900 000Fcfa pour une fumeuse de poisson de Dockyard-Limbé, -Un revenu 138 000 F par mois pour un vendeur de poisson fumé sur les marchés de yaoundé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentes ruptures et Saisonnalité des captures,</li> <li>-Fréquents incendies dans les cases-fumoirs construits en matériaux de récupération.</li> </ul>
4. Les mareyeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien organisés sur toute la côte et même au niveau des plans d'eau intérieurs,</li> <li>- 39 ans d'âge moyen,</li> <li>- Bon niveau d'instruction (certains sont diplômés de l'Ens. Sup.)</li> <li>- Groupe nanti avec un niveau de vie bien élevé.</li> </ul>	Globalement 68% des femmes (100% de femmes à Idenau).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la collecte du poisson jusque dans les campements les plus éloignés,</li> <li>- Petit commerce de matériel de pêche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de glace dans les village de pêche éloignés,</li> <li>- Frais élevés de la collecte du poisson dans les campements,</li> <li>- Manque de financement pour développer davantage l'activité,</li> </ul>	- Des revenus mensuels d'environ 110 000Fcfa,	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Saisonnalité dans l'activité de pêche,</li> <li>- Difficultés d'approvisionnement et coût élevé de la glace.</li> </ul>

## Annexe 2 (suite) : Groupes clés utilisateurs des ressources halieutiques et leurs caractéristiques

Livelihood groups	Caractérisation	Différence Hommes/ Femmes	Stratégies clés	Contraintes majeures	Rentabilité financière	Vulnérabilité Risques clés
5. Les vendeurs de glace	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous des Camerounais</li> <li>- Jeunes (24 ans d'âge moyen),</li> <li>- Scolarisés (diplômés pour beaucoup d'entre eux),</li> <li>- Bien organisés en associations encore informelles,</li> <li>- Présents uniquement dans les campemnts de Youpwe (Douala) et Kribi ville.</li> </ul>	- 30% des femmes surtout dans la vente de la glace en détail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercice de mareyage,</li> <li>- Petits commerce,</li> <li>- Vente de la glace dans les débits de boisson.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de financement dans le secteur,</li> <li>- Investissements très lourds.</li> </ul>	- Activité bien rentable avec près de 80 000Fcfa de revenus mensuels.	Saisonnalité des captures (activité fortement liée à la pêche).
6. Fabricants de pirogues et mécaniciens hors-bord	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etrangers pour la plupart, des nigérians en général,</li> <li>- Niveau d'instruction élevé pour les mécaniciens en majorité diplômés du secondaire.</li> </ul>	100% des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pêche</li> <li>-Agriculture</li> <li>-Petit commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rareté de bois pour les pirogues monoxyles,</li> <li>-Manque de formation</li> <li>-Manque de financement de l'activité.</li> </ul>	Renenus moyens par pirogue construite sont compris entre 22 000F pour la construction d'une pirogue monoxyle, de 53 000F pour la fabrication d'une barque moyenne et de 110 000F par mois pour une barque Awasha construite.	

### Annexe 3 Grille d'analyse de l'IRAD

<p><b>1. Organisation</b></p>	<p><b>Nom :</b> Institut de Recherche Agricole pour le Développement ;  <b>Création :</b> 1996  <b>Mandat :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de mettre en œuvre une programmation scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays, à partir des besoins réels des utilisateurs tant sur le plan national que dans les zones agro- écologiques ;</li> <li>2. d'assurer la gestion durable des ressources de base et la conservation de l'environnement ;</li> <li>3. d'augmenter la productivité agricole et halieutique pour améliorer le bien-être des populations cibles ;</li> <li>4. de développer des technologies agro-alimentaires et agro-industrielles ;</li> <li>5. de favoriser la valorisation et de mettre à la disposition des utilisateurs de la recherche des données technologiques répondant à leurs besoins ;</li> <li>6. de rechercher toutes informations ayant un impact sur le développement agricole.</li> </ol>
<p><b>2. Envergure</b></p>	<p>Envergure nationale. Toutes les couches de la population sans exclusive.</p>
<p><b>3. Type d'organisation</b></p>	<p>Institut National de Recherche, structure étatique ;</p>
<p><b>4. Types de pêche</b></p>	<p>Pêche artisanale et industrielle</p> <p><b>Thèmes de recherche :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation des ressources ;</li> <li>2. Biologie et dynamique des espèces exploitées ;</li> <li>3. Aménagement ;</li> <li>4. conservation des équilibres des écosystèmes ;</li> <li>5. Socio-économie des pêches ;</li> <li>6. Technologies de la transformation du poisson ;</li> <li>7. Pisciculture</li> </ol>
<p><b>5. Capacité en matière de recherche orientée vers le développement</b></p>	<p>Expérience des chercheurs : minimum 10 ans de service  Formation en approche participative. Chercheurs pas trop diversifiés. Pas de mesures incitatives en approche participative. Chercheurs pas diversifiés.</p>
<p><b>6. Financement</b></p>	<p>Financement national pratiquement insignifiant (voir tableau 1)</p>
<p><b>7. Nombre de chercheur par discipline</b></p>	<p><b>Station de Recherche de Limbe</b>  Biologie : 3  Socio-économie : 1  Technologie du poisson ; 1  Pollution : 1  Aquaculture : 1</p>
<p><b>8. Contribution à la formulation des politiques nationales</b></p>	<p>Cadre formel pour une participation à la formulation des politiques nationales inexistant.</p>

### Annexe 3 (suite) : Grille d'analyse de l'IRAD

<b>9. Contribution au renforcement des communautés</b>	Formation des femmes dans les techniques de fumage de poisson. Mais il faudrait noter surtout qu'il n'y a pas de lien direct formel entre la recherche et les utilisateurs.
<b>10. Place et contribution des recherches en sciences sociales</b>	Les sciences sociales mises provisoirement en veilleuse ; Des efforts doivent être faits pour palier à ce manquement ;
<b>11. Partenariats avec d'autres organisations</b>	Absence de partenariat formel direct entre la recherche et les groupes utilisateurs. Partenariat avec les Ministères en charge de la vulgarisation agricole, partenariat avec certaines organisations de développement (SOWEDA).

### Annexe 4 : Grille d'analyse de l' Université de Yaoundé 1

<b>1.Organisation</b>	<p><b>Nom</b> : Université de Yaoundé</p> <p><b>Création</b> : 1961 mais elle a été subdivisée en deux université en 1993 et s'appelle à présent Université de Yaoundé 1.</p> <p><b>Mandat</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 -élaborer et de transmettre les connaissances ;</li> <li>2 -développer la Recherche Scientifique, la formation des hommes ;</li> <li>3 -concourir à l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle ;</li> <li>4 -procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité ;</li> <li>5 -porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès, les formes supérieures de la culture et de la recherche ;</li> <li>6 -Promouvoir le bilinguisme.</li> </ol>
<b>2.Envergure</b>	Envergure nationale.
<b>3.Type d'organisation</b>	Organisation d'enseignement et de recherche.
<b>4.Type de structure</b>	Structure étatique
<b>5.Thèmes de recherche</b>	<p>La recherche se fait dans les cinq facultés de l'Université.</p> <p>Dans la <b>Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines</b> les recherches sont menées en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociologie ;</li> <li>• Anthropologie ;</li> </ul>
<b>6.Capacité en matière de recherche</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 – Expérience en développement communautaire ;</li> <li>2 – Chercheurs assez diversifiés en sciences sociales.</li> </ol>
<b>7.Financement</b>	Budget de l'état et pensions des étudiants ( 50.000 FCFA / étudiants.).
<b>8. Contribution à la formulation des politiques nationales</b>	Cadre formel inexistant pour une participation à la formulation des politiques nationales.

#### Annexe 4 (suite) : Grille d'analyse de l' Université de Yaoundé 1

<b>9.Place et contribution des recherches en Sciences sociales</b>	Les départements de Sociologie et d'Anthropologie sont bel et bien existant. Mais la contribution des recherches en sciences sociales est inexistante à cause de l'absence d'un cadre formel de concertation approprié.
<b>10.Partenariats avec d'autres organisations</b>	Partenariat tourné vers les institutions internationales (Université de Genève, UNESCO, Coopération Française etc...) et pas avec les groupes utilisateurs et autres institutions nationales.

#### Annexe 5 : Grille d'analyse de l' Université de Buea

<b>1.Organisation</b>	<b>Nom</b> : Université de Buea <b>Création</b> : 1992. <b>Mandat</b> : La mission de l'Université de Buea est d'offrir des opportunités pour une éducation de qualité à travers l'enseignement et la recherche dans un environnement conséquent et de manière à ce que les produits qui en résultent puissent répondre aux forces du marché.
<b>2.Envergure</b>	Envergure nationale.
<b>3. Type d'organisation</b>	Institution étatique
<b>4.Type de structure</b>	1. Structure d'enseignement et de recherche
<b>5.Thèmes de recherche</b>	Les recherches sont menées dans les facultés et plus spécialement dans les départements suivants :  1. Journalisme et communication de masse ; 2. Droit ; 3. Sociologie et Anthropologie ; 4. Women studies ;
<b>6.Capacité en matière de recherche</b>	1 – Bonne expérience des enseignants ; 2 – Chercheurs assez diversifiés
<b>7.Financement</b>	Budget de l'état, coopération et pension des étudiants ( 50.000 FCFA / étudiants.)
<b>8. Contribution à la formulation des politiques nationales</b>	Cadre formel pour une participation à la formulation des politiques nationales inexistant.
<b>9.Place et contribution des recherches en Sciences sociales</b>	Départements de Sociologie et Anthropologie ainsi que pour le Genre sont un atout pour le développement. Mais l'absence d'un cadre formel pour une participation à la formulation des politiques nationales est un sujet de grande préoccupation.
<b>10.Partenariats avec d'autres organisations</b>	Absence de partenariat formel direct entre l'Université et les groupes utilisateurs. Partenariat avec les institutions internationales.

## Annexe 6 : Grille d'analyse de l' Université de Dschang

<b>1.Organisation</b>	<p><b>Nom</b> : Université de Dschang</p> <p><b>Création</b> : Créé par Décret N°77/108 du 28 Avril 1977 et réorganisé par Décret N°88/1489 du 7 Octobre 1988.1993</p> <p><b>Mandat</b> : L'Université de Dschang a pour missions l'enseignement, la recherche et l'appui à la production en vue du développement du secteur rural. A cet effet, il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De la formation des cadres du développement rural ;</li> <li>- Du perfectionnement et du recyclage des cadres du développement rural ;</li> <li>- De la recherche scientifique et technique en rapport avec les priorités de développement du secteur rural ;</li> <li>- De la diffusion des résultats de la recherche scientifique et technique ;</li> <li>- Des études et des expertises pour la mise en œuvre des projets agricoles ;</li> </ul>
<b>2.Envergure</b>	Envergure nationale.
<b>3. Type d'organisation</b>	Institution étatique
<b>4.Type de structure</b>	Etablissement d'enseignement et de recherche
<b>5.Thèmes de recherche</b>	<p>Il n'existe pas de thèmes de formation ou de recherche sur les pêcheries. Un cours sur la pisciculture vient d'être introduite dans le programme de production animale. Les activités de recherche s'articulent autour des principaux domaines suivants (entre autres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étude des systèmes d'élevage et filières des produits de l'élevage ;</li> <li>- L'analyse socio-économique des systèmes agricoles ;</li> <li>- L'utilisation des sous-produits agro-industriels en élevage ;</li> </ul>
<b>6.Capacité en matière de recherche</b>	<p>L'Université dispose de 300 hectares de terrain pour le développement de ses activités de recherche en production végétale et 100 hectares pour le développement de recherche pastorale. Sur le Campus, il dispose de 20 hectares de terrain pour ses activités de recherche et aux travaux pratiques en champs, 50 hectares destinés à servir de laboratoire pour le Département de Zootechnie (bâtiment de recherche pour vache laitière, petit ruminant, porc, volailles, lapin). Il dispose en outre des enseignants qui au fil des années ont acquis une grande expérience dans la recherche agricole.</p>
<b>7.Financement</b>	Financement par le Gouvernement du Cameroun et les bourses des étudiants. Aucun montant n'est alloué pour la recherche halieutique.

### Annexe 6 (suite) : Grille d'analyse de l' Université de Dschang

<b>8. Contribution à la formulation des politiques nationales</b>	Cadre formel pour une participation à la formulation des politiques nationales inexistant.
<b>9. Place et contribution des recherches en Sciences sociales</b>	Pas de sciences sociales à l'université de Dschang.
<b>10. Partenariats avec d'autres organisations</b>	Partenariat avec l'IRAD dans le cadre de formation des chercheurs, MINAGRI, MINEPIA, Institutions Universitaires, Institutions Internationales.

## Annexe 7 : Liste des participants au séminaire de restitution

No,	Nom et Prénom	Adresse
1	Mr Ndongo Emmanuel	Délégué CAMECRUS, Douala Tél: 757 01 94 E-mail: e_ndongo@yahoo.fr
2	Mr Nsoga Jean Roi	Groupe aquatique-Nsoga et Compagnie E-mail: saerisarl@caramail.com Tel: 772 98 52
3	Mr Nformi Sonde Kinsai	E-mail: saevi_sarl@camarel.com Donga Mantung Fish farmers Coop, POBox: 61 Ndu, NW Tél: 780 19 54 E-mail: domafifacoso@yahoo.com
4	Mr Ngomi Augustin	SG Comité de Gestion Provisoire Mapé
5	Mme Nzié Wawou	Présidente du Groupe féminin Pouakone de Matta Barrage (Mape)
6	Mme Bondja Monique	Direction des pêches MINEPIA
7	Mme Nkoulou Marguerite	Ministère des Travaux Publics Tél: 989 41 09, Orpheminat en création
8	Dr Randall Brummett	ICLARM s/c IITA
9	Mme Ayo née Ndongo Rose	Délégué Groupe ADAMAM BP: 346 Kribi, Tél: 346 21 29
10	Mme Nguimba Thérèse	Présidente Groupe ADEPAM BP: 112 Kribi, Tél: 346 18 52
11	Ayuketah Oswald	MINEPIA/CelCom Tél: 986 29 68
12	Dr Meke Soung Pierre	MINEPIA/SPL BP 721, Douala
13	Mr Fotso Jean-Marin	IRAD Direction scientifique
14	Mr Wanko Rudy Merlin	Technicien Spécialisé des pêches et Aquaculture, DDEPIA Nyong et so'o Mbalmayo Tél: 752 10 71
15	Mr Tikum Mbah Azonga	CRTV Télévision
16	Dr Nounamo Laurent	Direction Scientifique IRAD BP: 2067 Ydé; Tél: 222 33 62/221 69 26
17	Mr Essono Jean-Pierre	Nouvelle Tribune
18	Mme Esther Azaa	Cameroon Tribune
19	Mr Andang	Cameroon Tribune
20	Foute R, J,	Cameroon Tribune
21	Dr Njifonjou Oumarou	IRAD Limbe
22	Mr Nzegang Martin	ONG SAILD
23	Mme Mary Njombe	WESTFISHCO Limbe
24	Mme Nganje Marie	Idenau Rural Council
25	Mr Patrice Bigombe Logo	CERAD Yaoundé BP 4975 Tél: 775 83 10

## Annexe 7 (suite) : Liste des participants au séminaire de restitution

26	Mlle Julienne Louise Ngo Likeng	GRES-Université Yaoundé I BP 2846 Yaoundé E-mail: likeng 12@yahoo.com
27	Mme Viviane Ambare	CERAD Kribi BP 4975 Yaoundé Tél: 989 75 59 E-mail: ambare@eudoramail.com
28	Mr Nana Tabet	MIDEPECAM Kribi BP 28 Tél: 346 13 23 Cell: 753 64 56
29	Mr Ernest Kanjo	Radio Reine Tél: 221 68 60
30	Mr Cresceng Nyindi	Radio Reine
31	Mr Amos Bibey	Coordonateur National ADES BP: 18228 Douala Tél: 981 91 81 E-mail: amosegts@yahoo.fr
32	Dr Mungo Cecilia	Délégué Départemental MINEPIA Limbe Tél: 766 20 69
33	Epuli Augusta	Organisme de Développement SOWEDA Tél: 762 33 66/332 26 22
34	Ambara Charles Francis	ONG, CODEYO-OPD BP 02 Ntui; Fax: 222 62 60
35	Georges Konga	Président National ONG, CEVEBI Bamendjou, Tél: 983 04 93
36	Dr Youmbi Joseph	Organisme de Développement SOWEDA BP 336 Buea
37	Mvondo Menye Pierre	Cadere MINEFI, Yaounde Tél: 999 92 05
38	Remi Woukeu Yakam	ONG, SODICAM, Yaoundé Tél: 222 34 10
39	Dr Ekue Fabian	Coordonateur scientifique PAH Tél: 222 33 62
40	Dr Djama Théodore	Chef Station IRAD Batoke-Limbe Tél: 955 81 59 E-mail: theodoredjama@yahoo.co.uk